

# Catalogue des Schémas de Cohérence Territoriale approuvés (SCOT) en région Centre



Cette nouvelle version du catalogue des SCOT approuvés en région Centre décrit la situation fin 2013.

La vocation de ce catalogue est de faire court, avec de brefs repères.

Les tableaux ci-dessus ne reflètent pas toute la complexité d'un SCOT. Ils donnent de simples points de repères.

Enfin, le nombre d'EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation est cité plus bas sans décrire toutes les dynamiques intercommunales postérieures à l'approbation du SCOT.

# Catalogue des Schémas de COhérence Territoriale (SCOT) approuvés en région Centre

## Table des matières

Un SCoT : kékako ?.....	4
Un catalogue des SCoT approuvés en région Centre.....	5
Tableau 1 : récapitulatif des douze SCOT approuvés en région Centre.....	11
Tableau 2 : principaux projets de Zones d'Activités Economiques.....	12
Tableau 3 : principaux projets de grands équipements localisés.....	13
Tableau 4 : principaux projets d'infrastructure routière.....	14
Les SCOT approuvés en région Centre.....	15
SCoT de la Communauté de Communes de Loches (2004).....	17
SCoT du Blaisois (2006).....	20
SCoT de l'agglomération Chartraine (2006).....	23
SCoT de l'agglomération Vendômoise (2007).....	26
SCoT du Drouais (2008).....	29
SCoT de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais (2008).....	32
SCoT de l'agglomération Orléanaise (2008).....	35
SCoT du Nord-Ouest de la Touraine (2009).....	38
SCoT du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (2011).....	41
SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre (2012).....	44
SCoT de l'agglomération Berruyère (2013).....	47
SCoT de l'agglomération Tourangelle (2013).....	50

Photos de couverture :

- les bords de Loire et du canal d'Orléans à l'Est de l'agglomération Orléanaise (45)
- une vue lointaine sur la cathédrale de Chartres (28)

## **Un SCoT : kézako ?**

Régi par le code de l'urbanisme, la principale ambition d'un SCoT est de décliner les enjeux de développement d'un territoire en respectant les grands équilibres entre démographie, habitat, économie, déplacements et environnement.

Un projet de territoire cohérent permet via l'outil SCOT d'orienter et d'encadrer les PLU, les PLUi, les cartes communales, les PLH et les PDU.

Un SCoT est élaboré sous la responsabilité des collectivités locales (syndicats mixtes, communautés d'agglomération ou communautés de communes).

Les SCoT restent toujours en bonne place dans les feuilles de route ministérielles successives. Associé à son élaboration, le préfet de département donne son avis sur chaque projet de SCoT en posture de Personne Publique Associée (PPA) et en posture d'Autorité Environnementale.

## Un catalogue des SCoT approuvés en région Centre

Les 12 SCoT approuvés fin 2013 en région Centre couvrent entre 200 et 1 498 km<sup>2</sup>, entre 19 et 96 communes, et entre 21 000 et 350 000 habitants.

Ce catalogue constitue un document de capitalisation et de suivi.

Chaque SCoT est présenté ci-dessous en quelques points de repères et commentaires, avec deux cartes, dont une carte de synthèse du SCoT lorsqu'elle existe.

Les fiches ci-après utilisent les avis des préfets, présentés à grands traits, sans être exhaustif.

De plus, chacun a sa spécificité, comme par exemple adopter une partie d'un projet de directive paysagère, ou préparer un débat pour un éventuel futur projet de contournement routier, ou accompagner la création d'une nouvelle autoroute, ou miser sur une étoile ferroviaire de TER pour structurer son territoire, ou encadrer la plus grande création de Zone d'Activité dans la région, etc ...

Pour simplifier, on utilisera souvent ci-dessous :

- le classement des SCOT par année d'approbation croissante.
- le nom de la ville-centre, ou principale (voire ville-repère comme Langeais par exemple).

Ce catalogue donne une vue d'ensemble des 12 SCoT déjà approuvés fin 2013 :

<b>Approuvé le</b>	<b>Nom officiel</b>	<b>Ville repère</b> (pour simplifier)
14/10/2004	SCOT de la Com de Communes Loches Développement	Loches
27/06/2006	SCOT du Blaisois	Blois
15/05/2006	SCOT de l'agglomération Chartraine	Chartres
30/11/2007	SCOT de l'Agglomération Vendômoise	Vendôme
26/05/2008	SCOT du Drouais	Dreux
25/02/2008	SCOT de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais	Amboise
18/12/2008	SCOT de l'agglomération Orléanaise	Orléans
04/02/2009	SCOT du Nord-Ouest de la Touraine	Langeais
07/12/2011	SCOT du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais	Pithiviers
29/11/2012	SCOT du Pays Castelroussin Val de l'Indre	Châteauroux
18/06/2013	SCOT de l'agglomération Berruyère	Bourges
27/09/2013	SCOT de l'agglomération Tourangelle	Tours

L'approbation d'un SCOT a été souvent le fruit de 5 ans de travail. Pour autant, l'approbation n'est qu'une étape, certes importante.

Les SCOT, une fois approuvés, vivent et évoluent : le travail de suivi et d'enrichissement de ces SCOT est donc lui aussi très important.

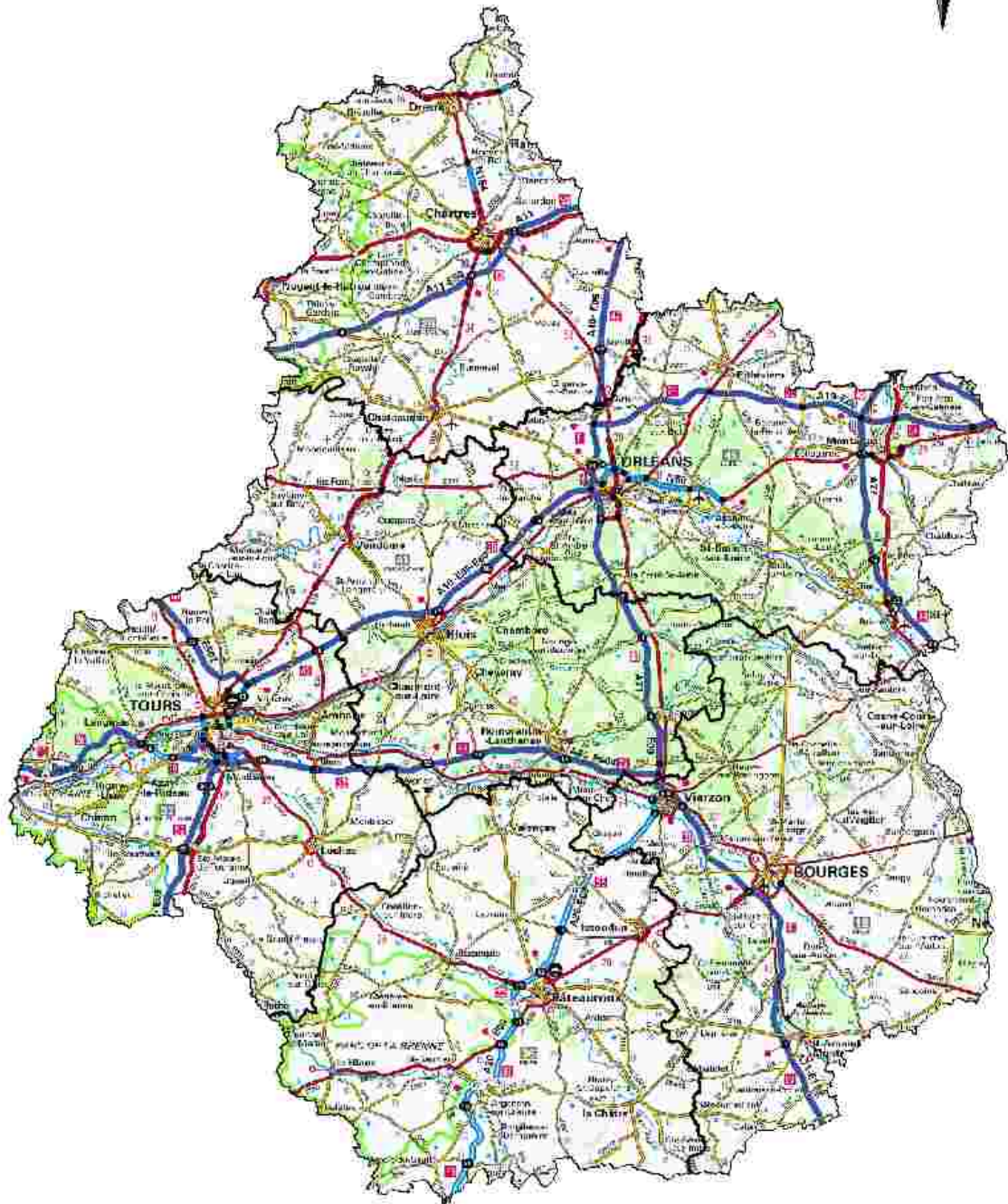
Il consiste à la fois :

- suivre l'avancée et la réalisation des projets figurant au SCOT.
- veiller à la régularité du document au regard des évolutions réglementaires.
- envisager différentes évolutions pouvant prendre plusieurs formes : modifications, mises à jour, analyse des résultats avant 6 ans, révisions. Par exemple : novembre 2012 était la date limite de mise en compatibilité des SCOT avec le SDAGE de 2009.
- le cas échéant, envisager différentes formes de suivi et d'animation.

La procédure de révision d'un SCOT permet d'intégrer les dispositions des lois dites « Grenelle » à un SCOT existant.

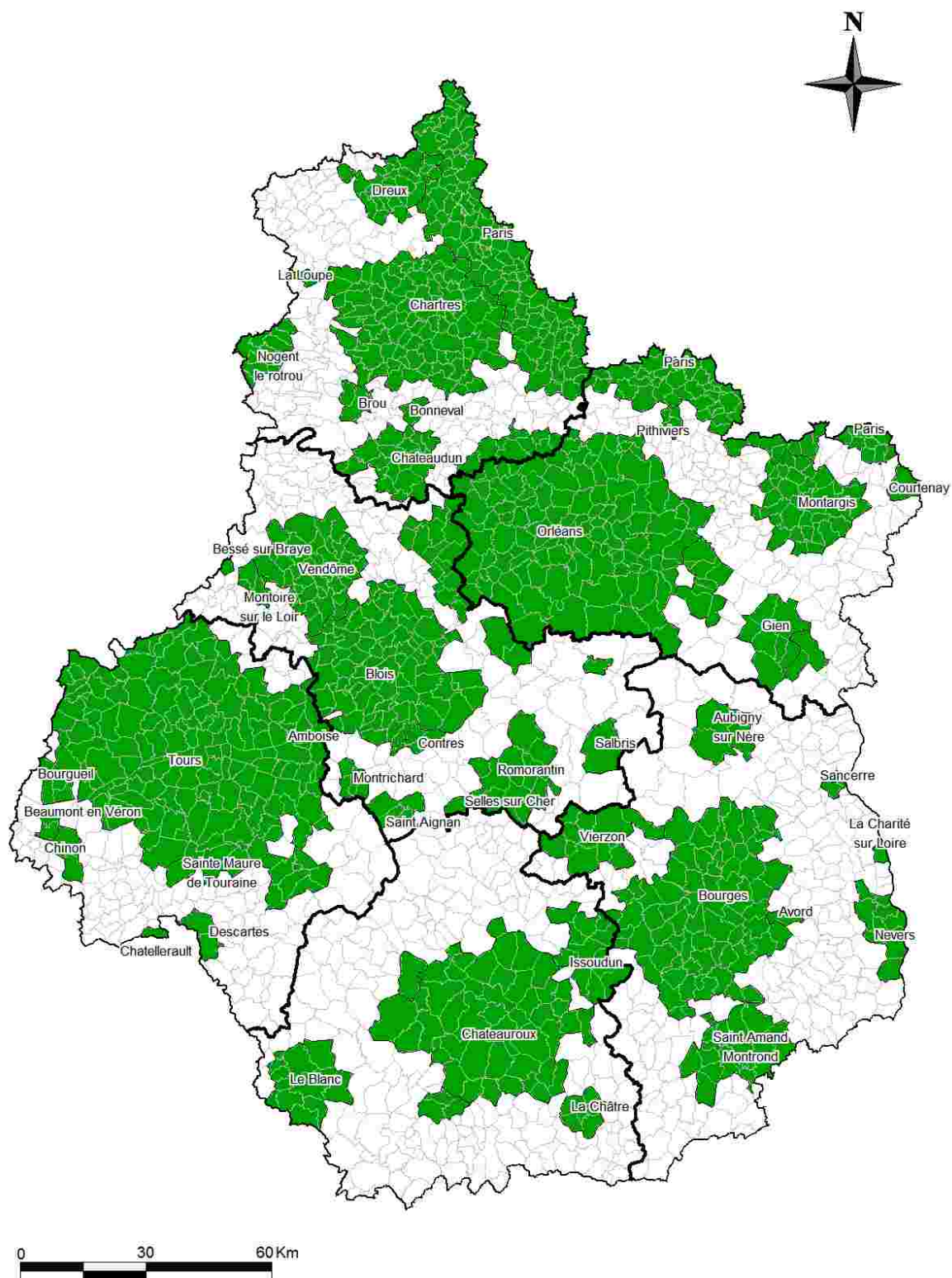
Enfin, ce catalogue sera actualisable, périodiquement, en partenariat avec les DDT, pour enrichir ainsi cette forme de mémoire collective.

# La région Centre



Réalisation : DREAL Centre / SBLAD - Juin 2012  
Sources : BDCartho IGN, Scan1000 IGN

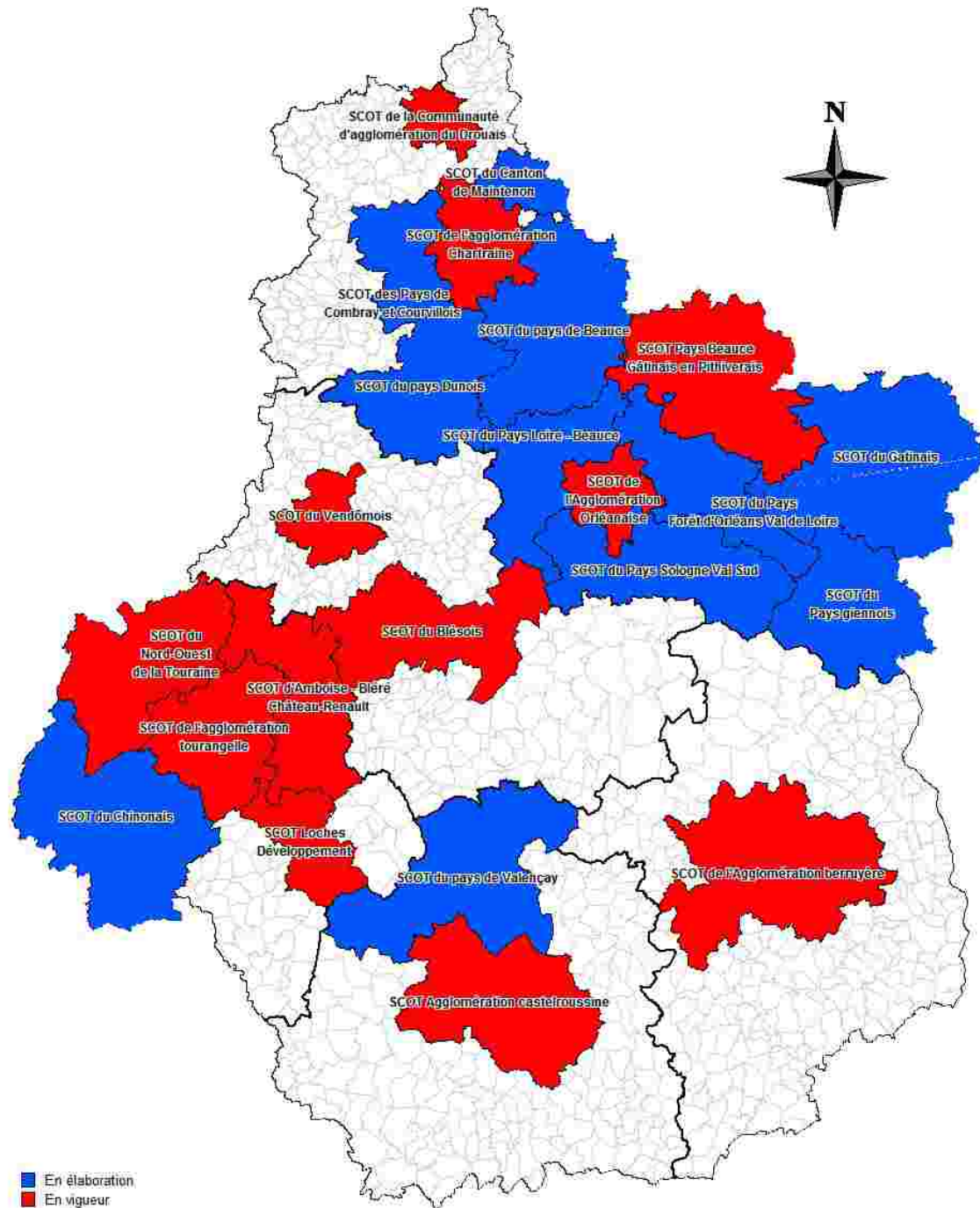
# Les aires urbaines 2010 en région Centre



Réalisation : DREAL Centre / SBLAD - Juin 2013  
Sources : BDCartho IGN, Aires Urbaines 2010 INSEE



## Etat d'avancement des SCoT en Région Centre



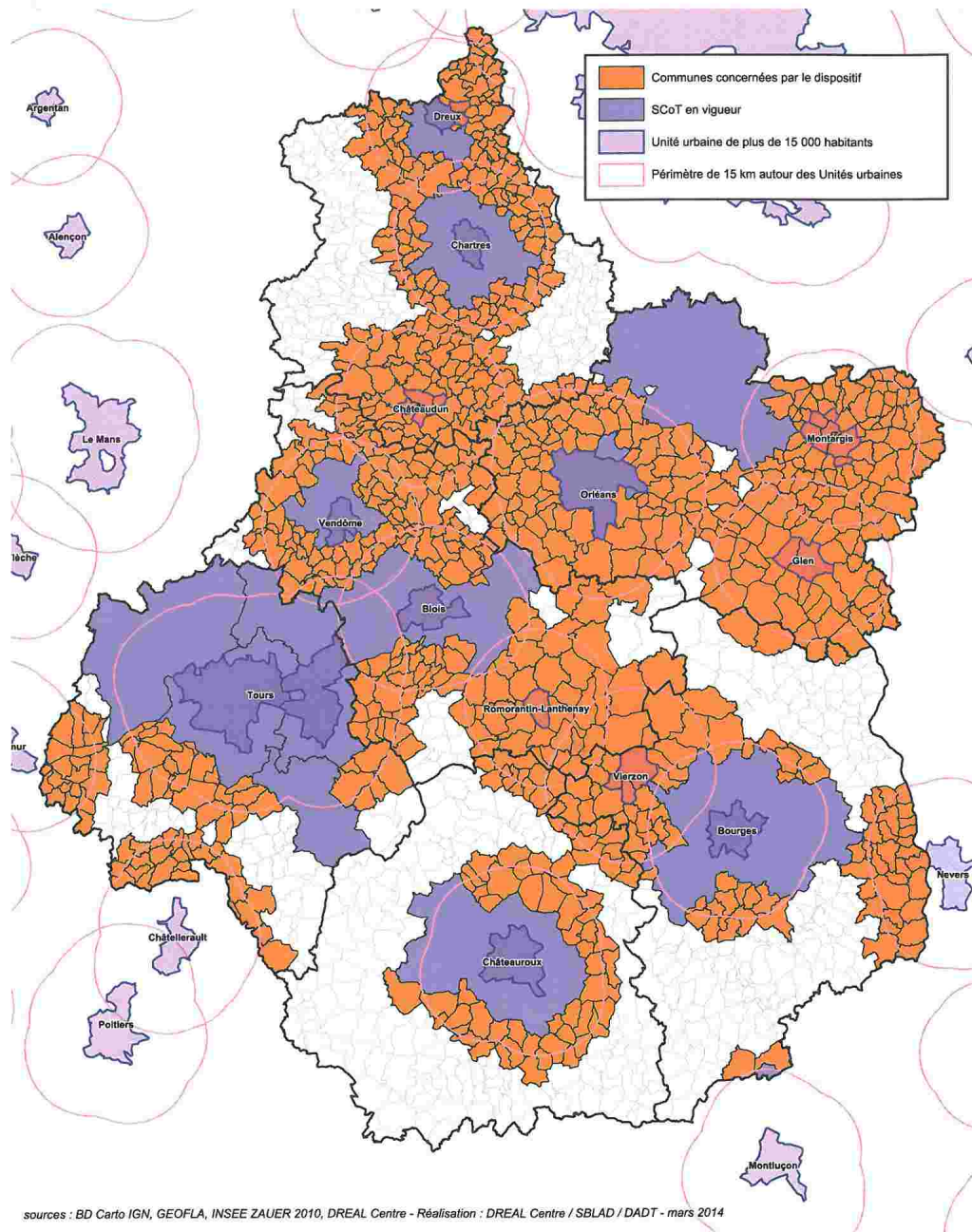
Les SCoT de Chartres, Blois et Dreux sont en cours de révision



Réalisation : DREAL Centre / SBLAD - Décembre 2013  
Sources : BDCarto IGN, Aires Urbaines 2010 INSEE

## Périmètres à 15 km de la périphérie d'agglomérations de 15 000 hab.

(insertion carte en cours)



**Tableau 1 : récapitulatif des douze SCOT approuvés en région Centre**

SCOT	Approuvé en	Surface en km <sup>2</sup>	Nb de communes	Population 2007 en milliers d'hab.
Loches	2004	408	20	21
Blois	2006	1027	55	111
Chartres	2006	513	39	115
Vendôme	2007	346	22	34
Amboise, Bléré, Château Renault	2008	870	44	62
Dreux	2008	200	19	56
Orléans	2008	324	22	272
Nord-Ouest Touraine	2009	1067	43	41
Pithiviers	2011	1322	96	67
Châteauroux	2012	1154	30	93
Bourges	2013	1498	60	150
Tours	2013	830	40	350
<b>Total des 12 SCOT</b>	-	9 559	490	1 372
<b>Total région Centre</b>	-	39 536	1 842	2 527
Couverture de la région par les 12 SCOT approuvés	-	24 %	27 %	54 %

Les tableaux n°2, 3, 4 ci-dessous ne prétendent pas refléter toute la complexité d'un SCOT et encore moins réduire un SCOT à trois (gros) aménagements.

**Tableau 2 : principaux projets de Zones d'Activités Economiques**

SCOT	Exemples d'extension urbaine en création de ZAE (non compris les extensions de ZAE existantes)	Surface (ha) d'extension urbaine
Loches 2004	Création ZA à Perrusson	50
Blois 2006	Zone d'activités à Herbault	80
Chartres 2006	Pôle économique Ouest	300
Vendôme 2007	Extension de la zone industrielle Sud de Vendôme	60
Dreux 2008	Création d'une ZA d'intérêt départemental au Sud de l'agglo le long de la RN 154	200
ABC 2008	Création de la ZI Sublaines-Bléré	120 (200 à terme)
Orléans 2008	Création de la ZA à Ormes « Mécapôle » à Saran	200 120
NOT 2009	Création de la ZA dite POLAXIS à Neuillé-Pont-Pierre	300
Pithiviers 2011	Divers « coups-partis » en partie liés à A19, mise en service en 2009	
Châteauroux 2012	Création de la ZAC d'Ozans à vocation industrielle principalement sur la commune d'Etrechet	500
Bourges 2013	Pas explicitement nommée ; le DOO cite un « maximum en extension » de 131 ha à vocation économique	131
Tours 2013	Zone au sud de Joué lès Tours Zone entre Chanceaux-sur-Choisille et Parçay	200 200 (1)

(1) interprétation d'une carte « La métropole active » figurant au dossier

**Tableau 3 : principaux projets de grands équipements localisés**

SCOT	
Loches 2004	Pôle touristique dans la vallée de l'Indre (site de Beaulieu et de Loches)
Blois 2006	Parc technologique HQE pour le traitement des déchets (sans localisation précise)
Chartres 2006	STEP (200 000 équivalents-habitants) sur la commune de Mainvilliers
Vendôme 2007	Gare multimodale à Vendôme
Dreux 2008	Pôle d'échange intermodal au centre de Dreux  Quartier tertiaire de la gare
ABC 2008	Equipements touristiques en vallées (ports de Loire et base de loisirs)
Orléans 2008	Grand équipement sportif pressenti à Orléans
NOT 2009	
Pithiviers 2011	Plate forme logistique pour autoroute ferroviaire (incertaine et sans localisation précise)
Châteauroux 2012	Développement de l'activité de l'aéroport Marcel Dassault
Bourges 2013	Projet Lahitolle (technopôle et écoquartier) sur 30 ha, dont 20 ha à aménager par la com d'agglomération
Tours 2013	Etoile ferroviaire TER enrichie de pôles multimodaux

**Tableau 4 : principaux projets d'infrastructure routière**

SCOT	
Loches 2004	Aménagement de la RN 143 et RD 31
Blois 2006	Echangeur autoroutier sur A10 (3 hypothèses de localisation) Future déviation de la Chaussée St Victor (RD 2152)
Chartres 2006	RN 154 (contournement Est de l'agglomération sur 15 km)
Vendôme 2007	Contournement Ouest de Vendôme (RD 957)
Dreux 2008	Axe stratégique autoroutier Nord-sud (+ échangeurs) : RN154 et RN12
ABC 2008	Franchissement de la Loire à l'Ouest d'Amboise
Orléans 2008	Franchissement de la Loire à l'Est d'Orléans
NOT 2009	Echangeur sur A85 à proximité de Langeais et voirie d'accès
Pithiviers 2011	Principe d'une liaison routière entre A19 et la future éventuelle plate-forme logistique pour autoroute ferroviaire
Châteauroux 2012	Doublement de la rocade Est de Châteauroux (mise à 2x2 voies par le Conseil Général de l'Indre).
Bourges 2013	Bouclage Nord de la rocade de Bourges
Tours 2013	RAS (priorité à l'optimisation du réseau viaire existant avant d'envisager son extension)

## Les SCOT approuvés en région Centre

Chaque SCOT est décrit ci-après via une courte fiche descriptive.

Ensuite, une première carte présente divers emboîtements avec la même légende commune indiquant aire urbaine 1999, périmètre SCOT, EPCI 2011, et commune-centre (cf. légende page suivante).

Une seconde carte est la synthèse du SCOT, extraite du SCOT lui même lorsqu'elle existe, si lisible en A4.

A défaut, a été choisie alors une carte plutôt centrée sur l'activité économique (elle aussi extraite du SCOT).

----§----

Avertissements (rappel) :

- la vocation de ce catalogue est de faire court, avec de brefs repères.
- les tableaux n°2, 3, 4 ci-dessus ne reflètent pas toute la complexité d'un SCOT. Ils donnent de simples points de repères.
- le nombre d'EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation est rappelé plus bas, sans décrire les dynamiques intercommunales post-approbation du SCOT, ni les autres évolutions en cours des découpages intercommunaux, auxquelles le SCOT a pu aussi contribuer.

La légende ci-dessous est commune à plusieurs cartes ci-après.





## **SCoT de la Communauté de Communes de Loches (2004)**

Maître d'ouvrage : CC Loches Développement  
Site internet où consulter le *SCOT* approuvé : non disponible sur le site (en cours)  
Président : Pierre LOUAULT  
Chef de projet SCoT : G. LE CUNFF  
Adresse : 12 avenue de la Liberté 37600 LOCHES  
Téléphone : 02 47 91 19 20  
Courriel : [secretariat@lochesdeveloppement.com](mailto:secretariat@lochesdeveloppement.com)  
Maître d'œuvre du SCOT : Sycomore (JM Freydefont, 63)

### **Principales dates**

prescription du SCOT : périmètre approuvé par arrêté préfectoral du 15 septembre 1997 et modifié le 3 septembre 2002 suite à l'intégration de la commune de Cormery au sein de la Communauté de Communes.

Arrêt du projet : 9 octobre 2003

Avis préfet du 19 mars 2004

Avis de l'autorité environnementale : sans objet car SCoT approuvé avant juillet 2006

Approbation : 14 octobre 2004

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT (prévisionnel le cas échéant) :

### **Principaux chiffres**

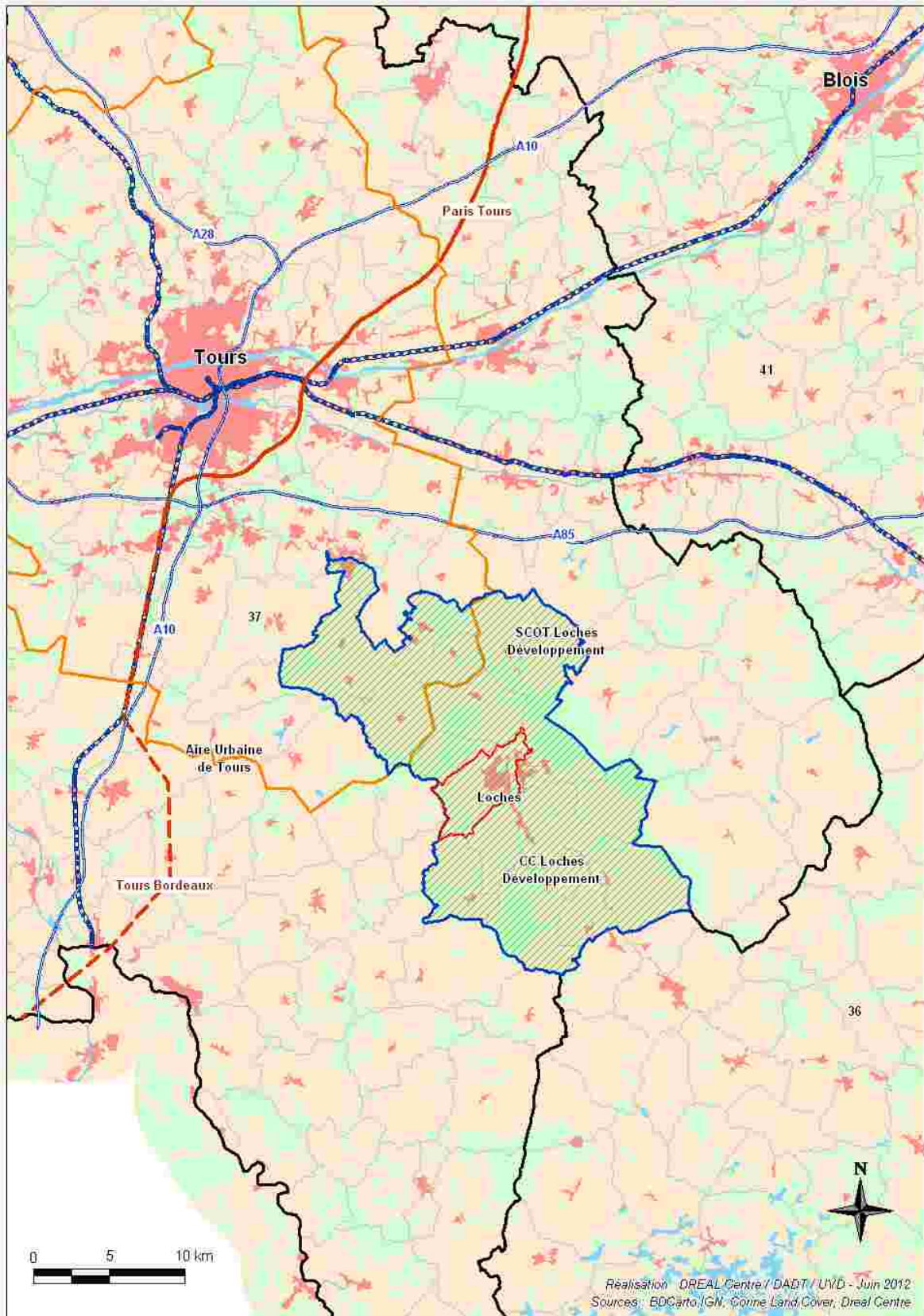
surface : 408 km<sup>2</sup>

nombre de communes concernées : 20

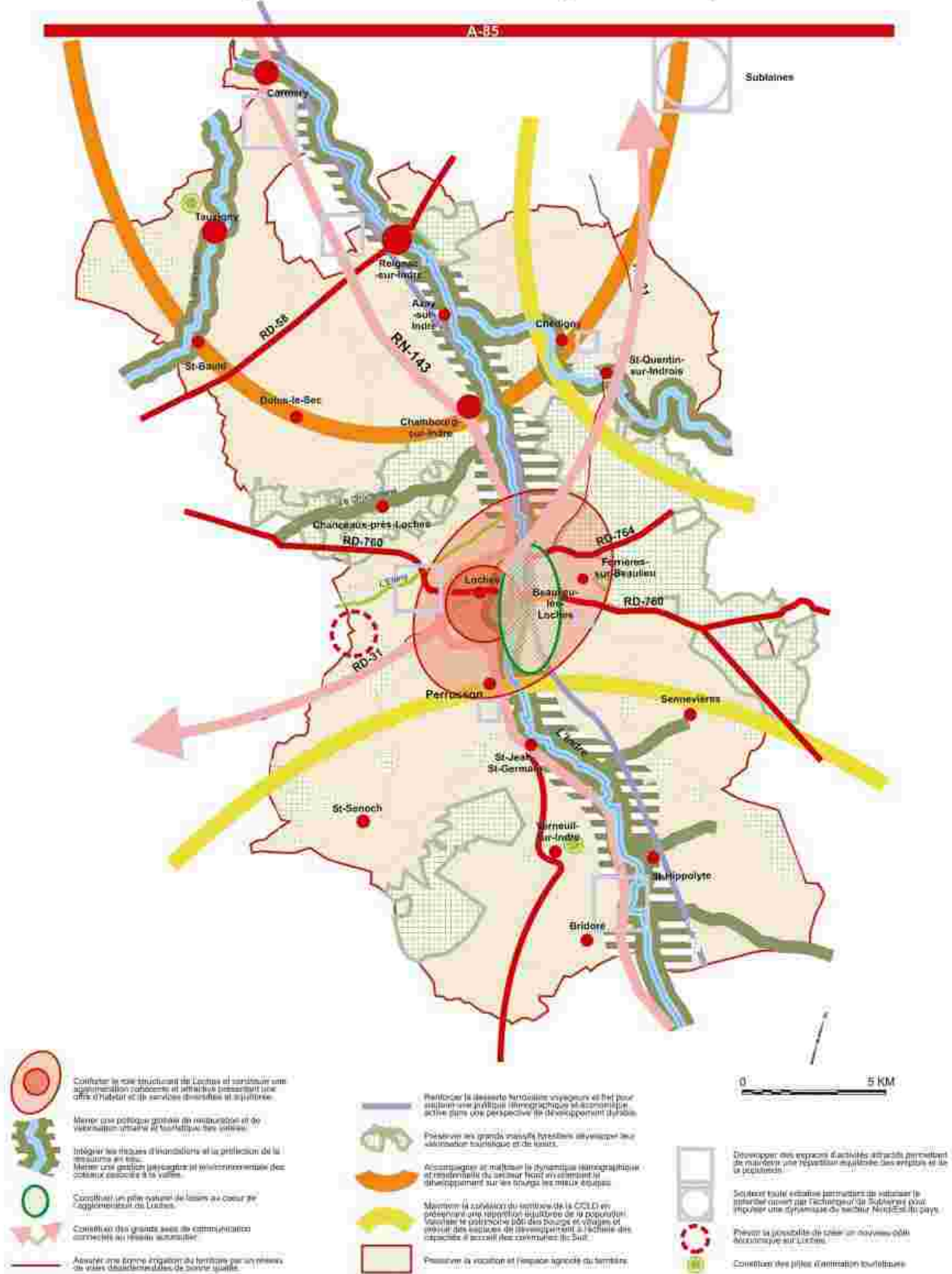
population : 22 475 habitants en 2013 dont 7 180 habitants en commune de Loches

Un seul EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT

La légende de cette carte figure plus haut page 18.



# Les grandes orientations d'aménagement de l'espace



## **SCoT du Blaisois (2006)**

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise - SIAB  
Site internet où consulter le SCOT approuvé : [www.scot-blaisois.fr](http://www.scot-blaisois.fr)  
Président : M. Stéphane BAUDU  
Chef de projet SCoT : Flavie BASTILLE  
Adresse : 34 rue de la Vilette 41000 Blois  
Téléphone : 02 54 56 51 73  
Courriel : [siab-fbastille@orange.fr](mailto:siab-fbastille@orange.fr)  
Maître d'œuvre du SCOT : SIAB + CITADIA / Even Conseil dans le cadre de la révision

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 17 juillet 2003  
Arrêt du projet : 30 novembre 2005  
Avis préfet du 27 mars 2006  
Avis de l'autorité environnementale : sans objet car SCoT approuvé avant juillet 2006  
Approbation : 27 juin 2006  
Conciliation ou contentieux : sans objet  
Mise à jour ou modification : sans objet  
Prescription de la révision du SCOT : 28 mars 2012

### **Principaux chiffres**

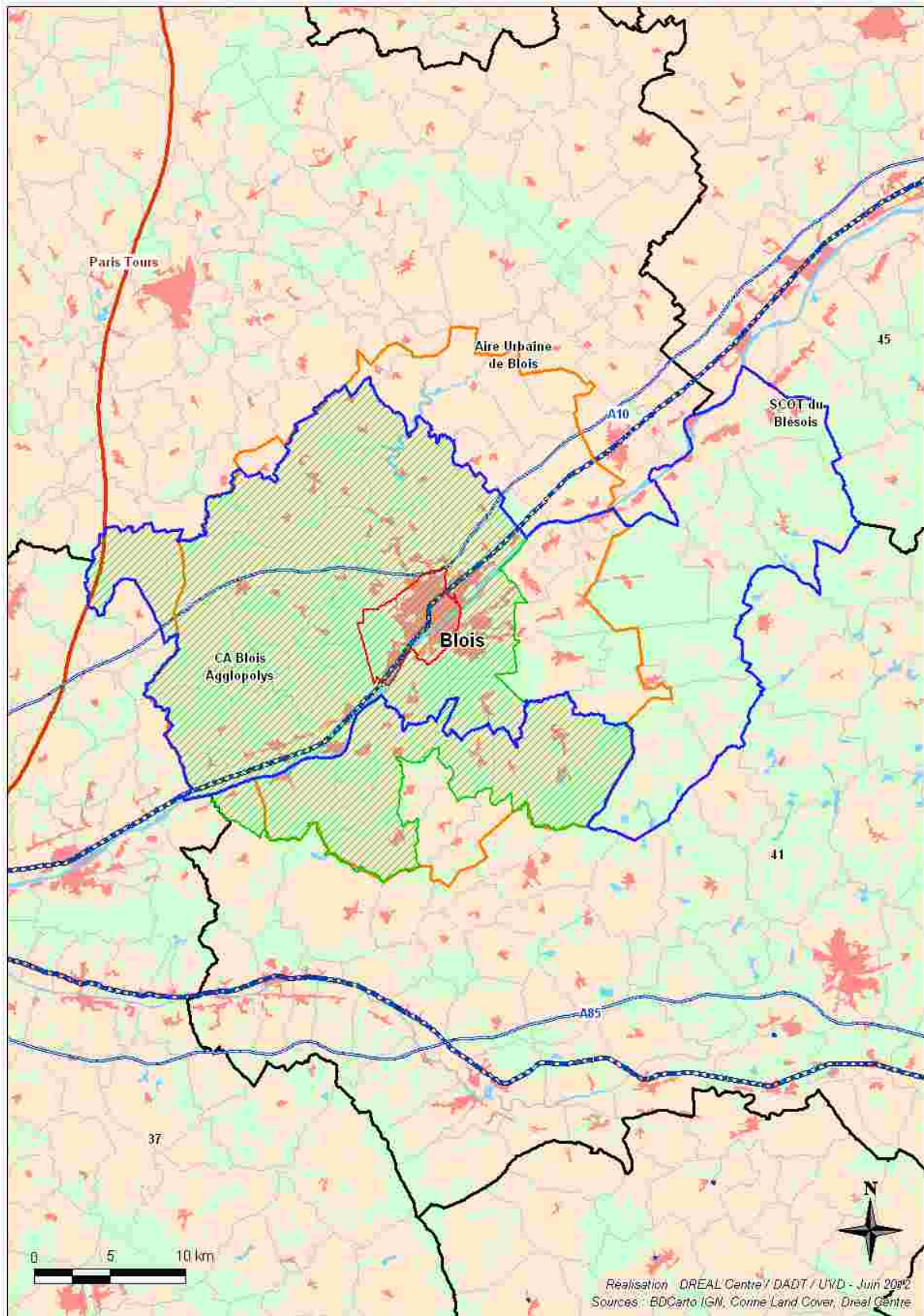
Surface : 1 189 km<sup>2</sup>  
Nombre de communes concernées : 55 au moment de l'approbation – 65 aujourd'hui  
Population : 125 015 habitants en 2008 dont 46 834 habitants en commune de Blois

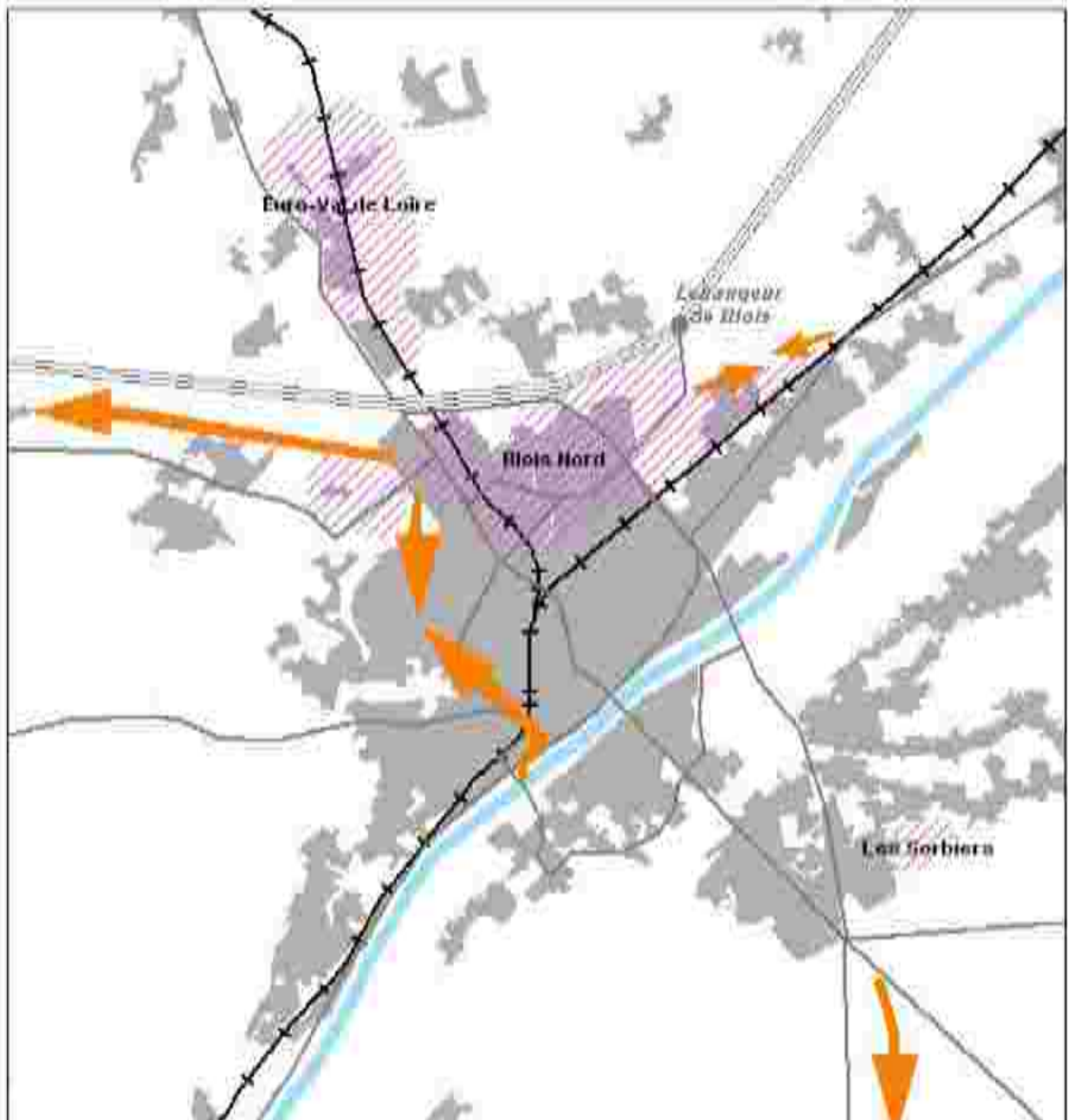
Trois EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

- Agglopolys – Communauté d'Agglomération de Blois
- Communauté de Communes du Grand Chambord
- Communauté de Communes Beauce-Val de Cisse.






Depuis le 1er janvier 2012, Agglopolys et la communauté de communes Beauce-Val de Cisse ont fusionné. Le SIAB n'est donc plus composé que de deux EPCI depuis cette date.

La légende de cette carte figure plus haut page 18.





Agglomération de Blois

-  Zone urbaine
-  Liaison routière existante
-  Voie ferrée
-  Zone d'activités à développer préférentiellement
-  Liaison routière à envisager

## **SCoT de l'agglomération Chartreuse (2006)**

Maître d'ouvrage : Chartres métropole, Direction de l'Aménagement du Territoire

Site internet où consulter le SCOT approuvé : [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)

Président : Jean-Pierre GORGES

Chefs de projet SCoT : Sylvain MARCUZZI et Julien VINCENT

Adresse : Hôtel de ville, place des Halles, 28000 CHARTRES

Téléphone : 02 37 91 36 34 02 37 91 35 20

Courriel : [smarcuzzi@agglo-chartres.fr](mailto:smarcuzzi@agglo-chartres.fr) ; [jvincent@agglo-chartres.fr](mailto:jvincent@agglo-chartres.fr)

Maître d'œuvre du SCOT : Société Economie Aménagement Urbanisme (E.A.U.)

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 18 novembre 2002

Arrêt du projet : 5 octobre 2005

Avis préfet du 1er juin 2005 sur le projet de SCOT

Avis de l'autorité environnementale : sans objet car SCoT approuvé avant juillet 2006

Approbation : 15 mai 2006

Conciliation ou contentieux : 16 juin 2009

Mise à jour ou modification : mise en compatibilité le 5 juin 2008, 1ère modification prescrite le 11 avril 2013 (intégration du DAC)

Prescription de la révision du SCOT : 3 avril 2012

### **Principaux chiffres**

Surface : 613 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 47

Population : 125 000 habitants en 2013 dont 40 000 habitants en commune de Chartres

Quatre EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

Chartres Métropole : 7 communes en 2006

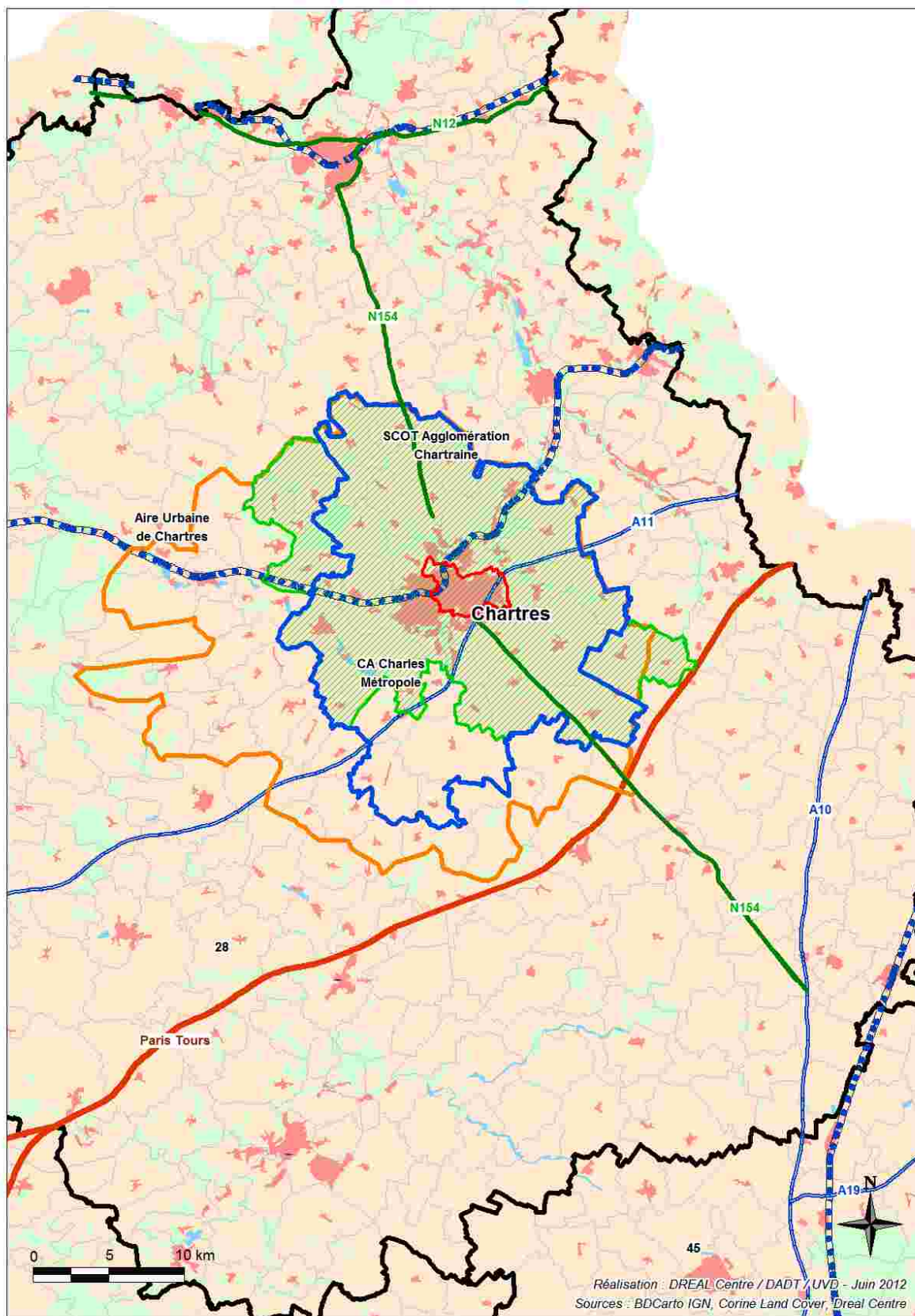
Communauté de commune Val de l'Eure

Communauté de commune de l'Orée de Chartres

Communauté de commune du Bois Gueslin

Depuis 2013 : un seul EPCI (Chartres Métropole) réunit les quatre .






La légende de cette carte figure plus haut page 18.









**S.M.E.P.**  
**Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation**  
**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**  
**DE L'AGGLOMERATION CHARTRAINE**  
**Documents graphiques**

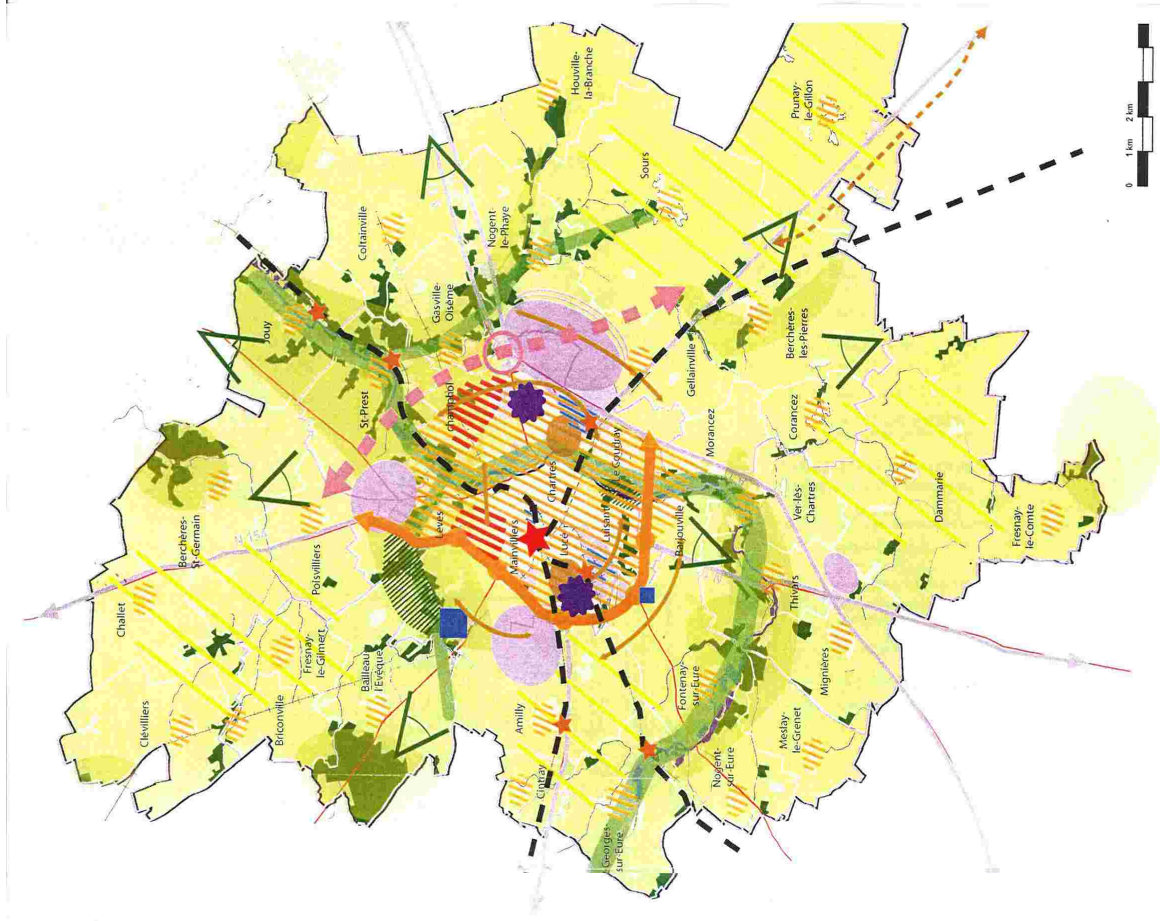
**carte n°6 - Synthèse des orientations générales**

-  secteurs d'urbanisation préférentiels
-  densification prioritaire des tissus existants
-  projets ORU
-  pôles économiques préférentiels à développer
-  pôles économiques existants à restructurer
-  pôles commerciaux Est et Ouest
-  liaisons ferroviaires à conforter ou développer
-  contournement Est
-  déviation de Prunay le Gillon - Allonnes
-  interconnexion liaisons autoroutières et routières
-  pôle d'échanges intermodal à conforter
-  pôle d'échanges intermodal à étudier
-  réaliser et valoriser des liaisons internes
-  conforter le rôle urbain de la rocade ouest
-  coulée verte, support d'une trame verte
-  espaces naturels de qualité à considérer dans l'aménagement
-  espaces à vocation agricole
-  points de vue à valoriser
-  parc urbain à aménager
-  grands équipements
-  voies structurantes
-  périmètre du SCOT
-  limites intercommunales
-  limites communales
-  Axes routiers principaux
-  Voies ferrées

Existant (Source : IGN, BD Cartho)

-  espaces urbains existants
-  zones d'activités
-  espaces boisés
-  espaces à dominante agricole

15 mai 2006



## **SCoT de l'agglomération Vendômoise (2007)**

Maître d'ouvrage : Syndicat du SCOT de l'Agglomération Vendômoise

Site internet où consulter le SCOT approuvé :

<http://www.vendome.eu/vendome/1p0e-698-syndicat-mixte-schema-directeur-agglomera-vendome.html>

Président : Catherine LOCKHART

Chefs de projet SCoT : Lucie AUChart et Bénédicte KROL

Adresse : Hôtel de ville, Parc Ronsard, 41100 VENDÔME

Téléphone : 02.54.89.43.25/43.29

Courriel : [autorisations-urbanisme@vendome.eu](mailto:autorisations-urbanisme@vendome.eu) ou [urbanisme-amenagement@vendome.eu](mailto:urbanisme-amenagement@vendome.eu)

Maître d'œuvre du SCOT : SIAM Centre

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 2001

Arrêt du projet : 20 octobre 2006

Avis préfet du 05 mars 2007 sur le projet de SCoT

Avis de l'autorité environnementale du 05 mars 2007

Approbation : 30 novembre 2007

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT (prévisionnel le cas échéant) :

### **Principaux chiffres**

Surface : 347 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 22 communes

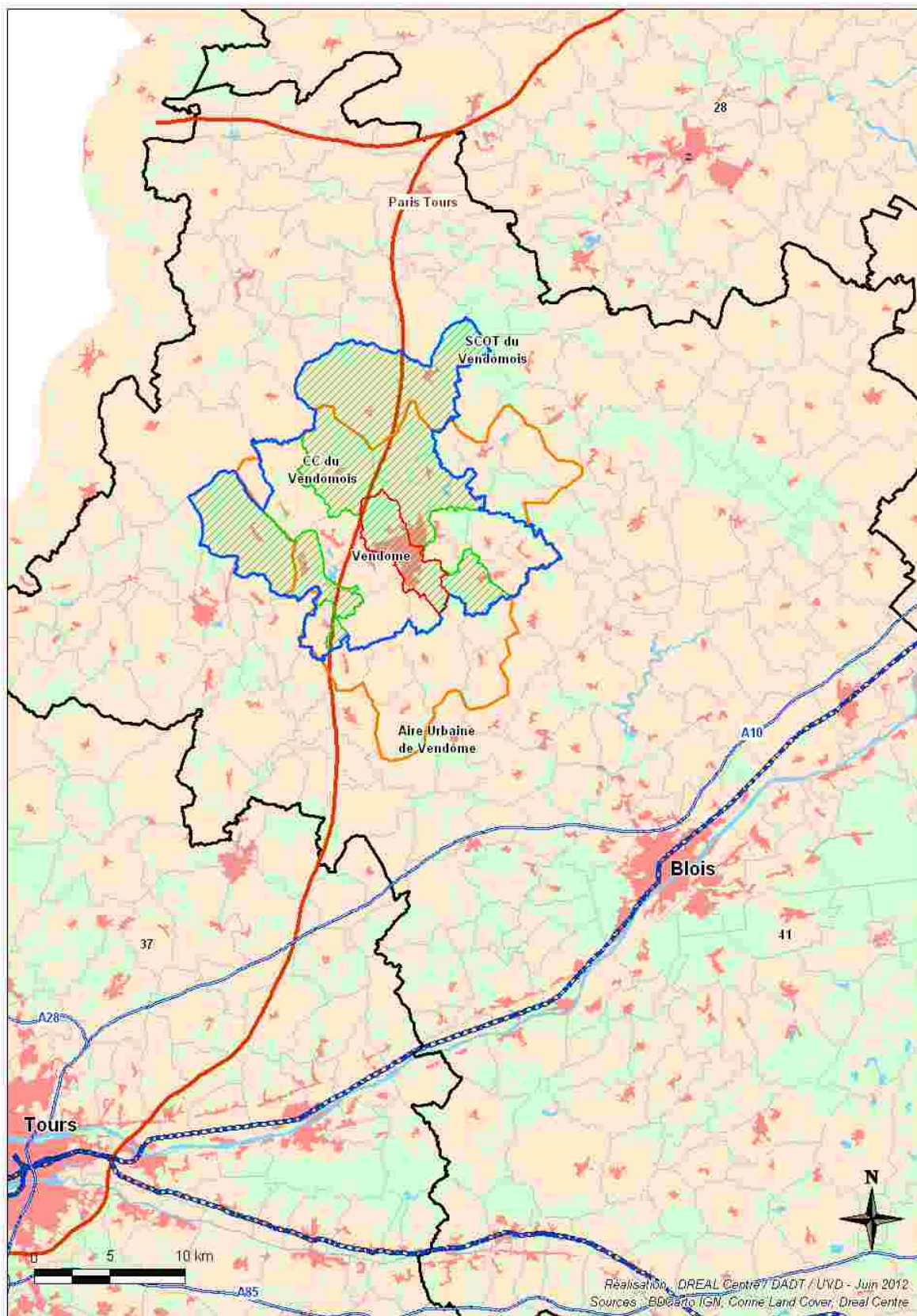
Population : 34 360 habitants en 2007 dont 16 807 habitants en commune de Vendôme

Deux EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

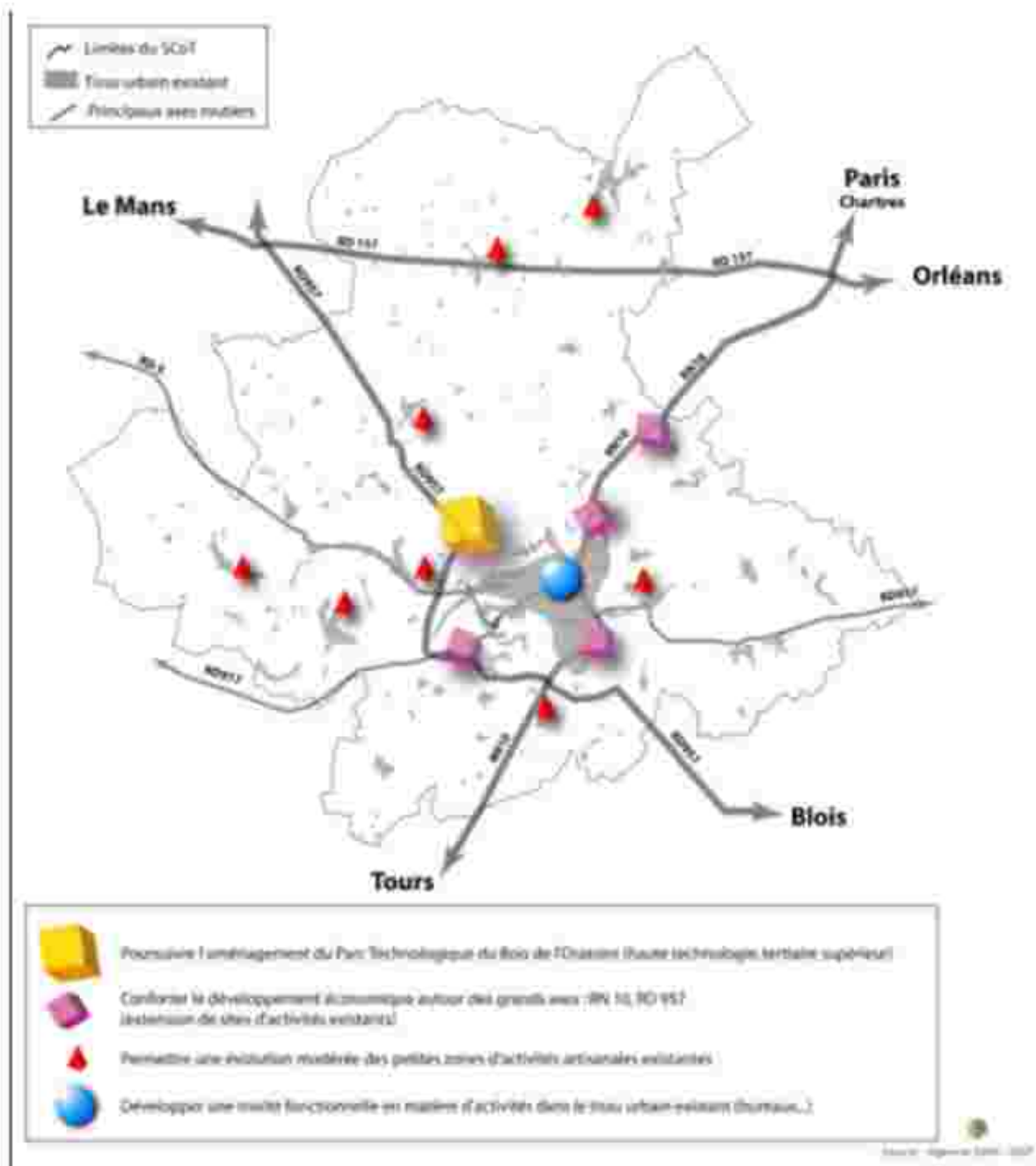
Communauté du Pays de Vendôme

Communauté de communes du Vendômois Rural

La légende de cette carte figure plus haut page 18.



## RENFORCER L'OFFRE ECONOMIQUE SUR L'AGGLOMERATION



## **SCoT du Drouais (2008)**

Maître d'ouvrage : Dreux agglomération (Communauté d'Agglomération du Drouais : CAdD)

Site internet où consulter le SCOT approuvé :

Président : Gérard HAMEL

Chef de projet SCoT : Isabelle COLLIN

Adresse : 4 rue de Châteaudun, 28100 DREUX

Téléphone : 02 37 64 82 02

Courriel : i.collin@dreux-agglomeration.fr

Maître d'œuvre du SCOT : CITADIA Conseil

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 29 septembre 2003

Arrêt du projet : 25 juin 2007

Avis préfet du 1er octobre 2007 sur le projet de SCoT

Avis de l'autorité environnementale du 1er octobre 2007

Approbation : 26 mai 2008

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT : 26 septembre 2013 : délibération du Conseil

Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux pour autoriser le

Président à solliciter le Préfet sur le périmètre du SCOT à réviser.

### **Principaux chiffres**

surface : 198 km<sup>2</sup>

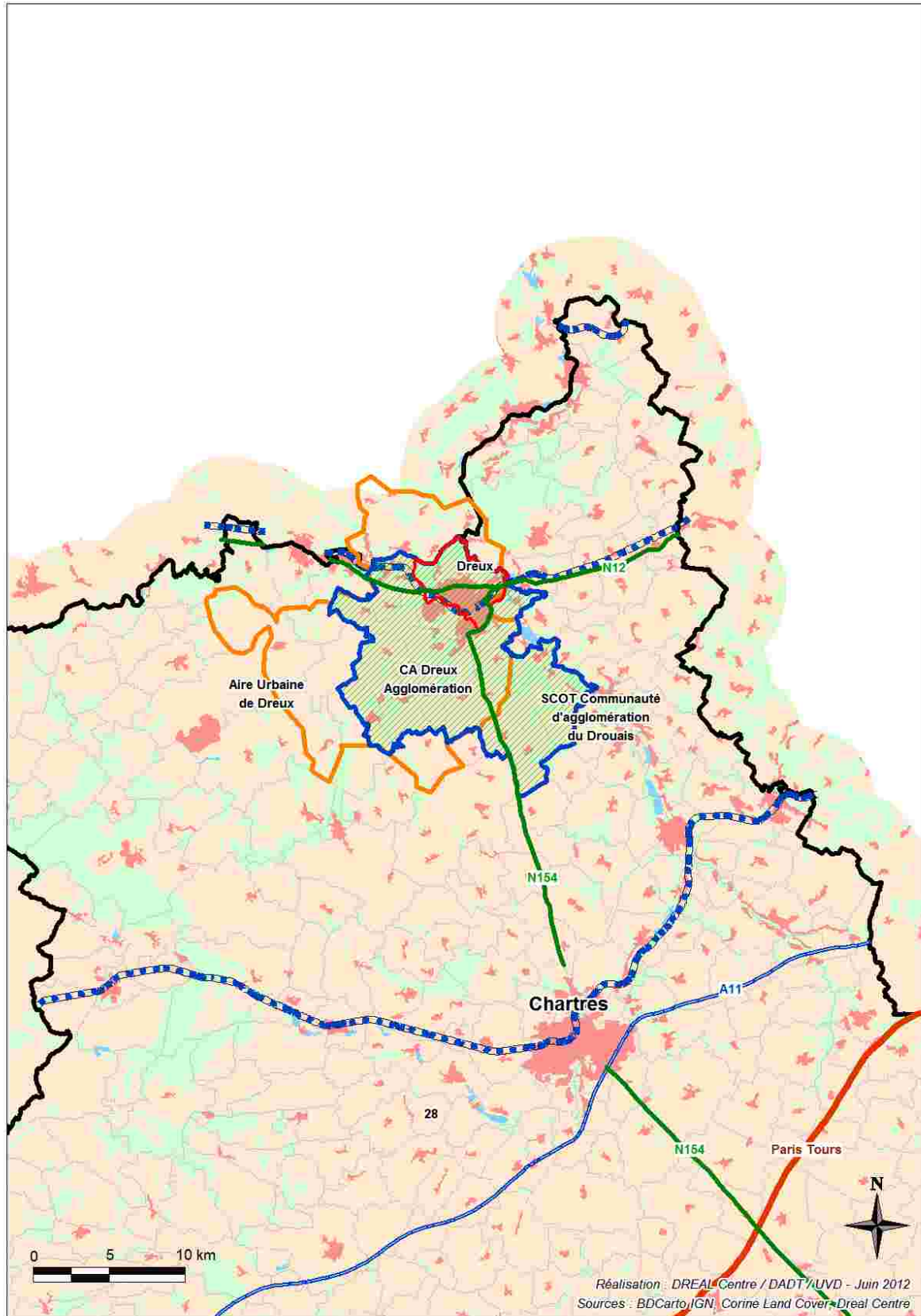
nombre de communes concernées : 19

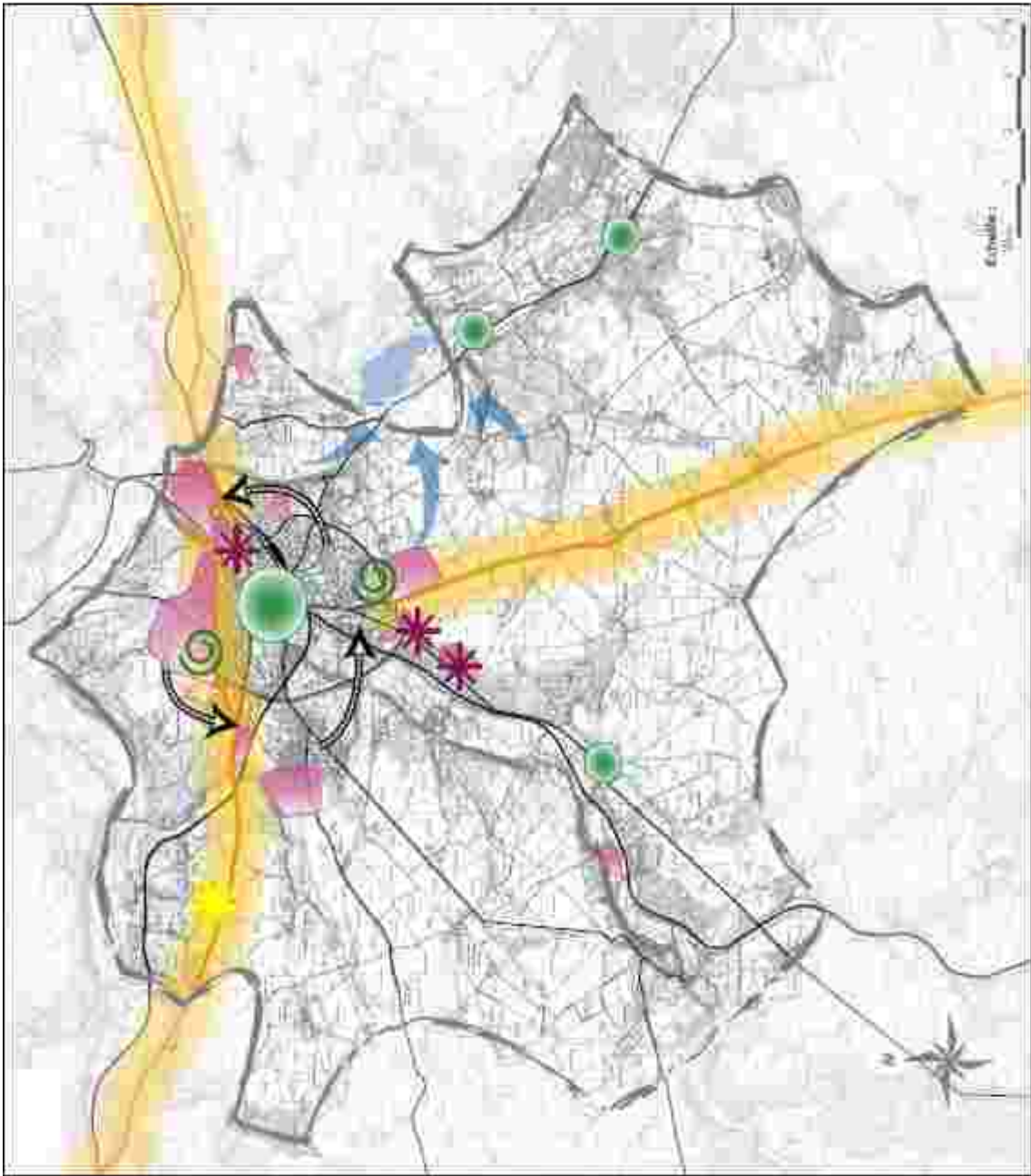
population : 56 208 habitants en 2012 dont 31 610 habitants en commune de Dreux

Un seul EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

Communauté d'Agglomération du Drouais : CAdD

La légende de cette carte figure plus haut page 18.





**LEGENDE**

- Aire en déshérence d'un ancien centre-ville réhabilité
- Stipendiarité des pôles de développement, notamment dans les zones d'habitat individuel
- Stipendiarité et zones d'habitat individuel, notamment dans les zones de développement économique
- Axes structurants (notamment les axes de développement économique)
- Axes structurants (notamment les axes de développement économique)
- Axes structurants (notamment les axes de développement économique)
- Axes structurants (notamment les axes de développement économique)
- Axes structurants (notamment les axes de développement économique)

## **SCoT de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais (2008)**

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte des Communautés Amboisie, Blérais et Castelrenaudais

Site internet où consulter le SCoT approuvé :

Président : Claude VERNE

Chef de projet SCoT : Géraldine VITULIN

Adresse : 4 Place de l'Eglise, 37 530 ST OUEN LES VIGNES

Téléphone : 02 47 30 06 98 / 02 47 30 15 45 (fax)

Courriel : [scotabc.syndicatmixte@gmail.com](mailto:scotabc.syndicatmixte@gmail.com)

Maître d'œuvre du SCoT : CODRA

### **Principales dates**

Prescription du SCoT : 22 septembre 2004

Arrêt du projet : 18 juillet 2007

Avis préfet du 23 octobre 2007 sur le projet de SCoT

Avis de l'autorité environnementale du 23 octobre 2007

Approbation du SCoT : 25 février 2008

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification : modification approuvée le 07 octobre 2011

Prescription de la révision du SCoT : non encore engagée.

A prévoir pour intégration des prescriptions du Grenelle notamment.

### **Principaux chiffres**

Surface: 883 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 44

Population : 63 012 habitants en 2009, dont 12 505 habitants en commune d'Amboise

Quatre EPCI dans le SCoT lors de son approbation :

Communauté de Communes du Val d'Amboise

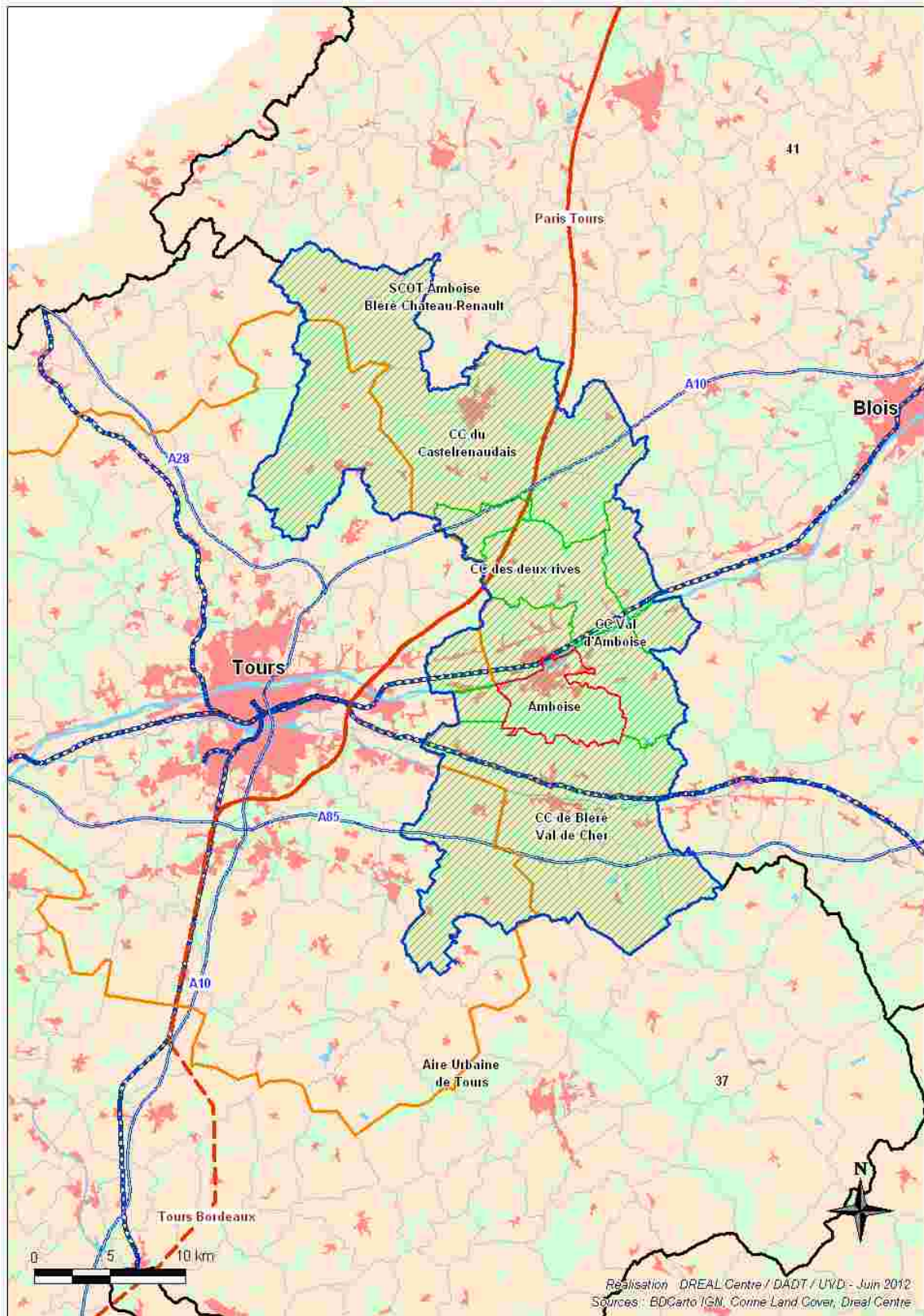
Communauté de Communes de Bléré Val de Cher

Communauté de Communes du Castelrenaudais

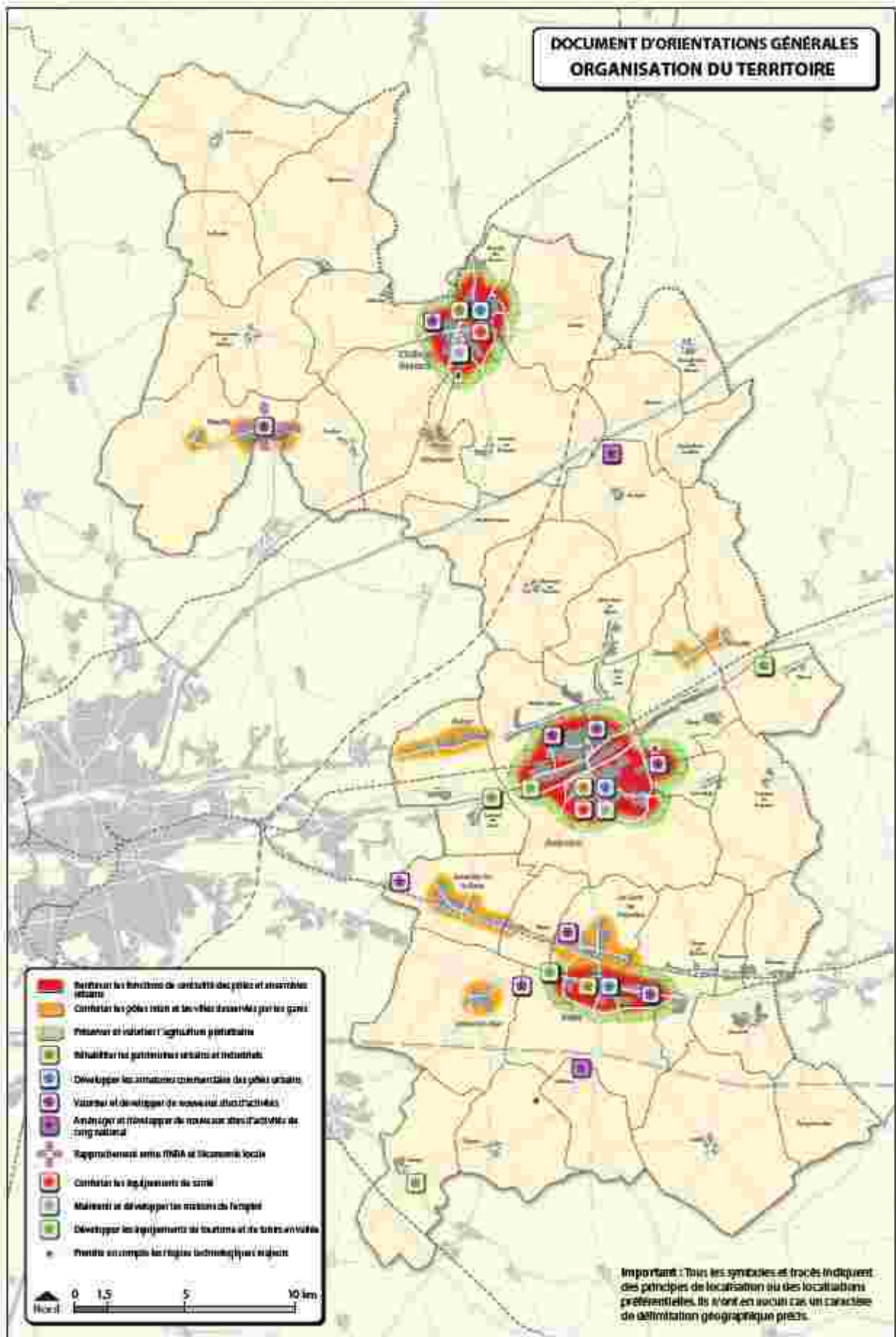
Communauté de Communes des Deux Rives



La légende de cette carte figure plus haut page 18.



**DOCUMENT D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES  
ORGANISATION DU TERRITOIRE**



## **SCoT de l'agglomération Orléanaise (2008)**

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Orléans - Val de Loire

Site internet où consulter le SCOT approuvé : [www.agglo-orleans.fr](http://www.agglo-orleans.fr)

Président : Charles-Éric LEMAIGNEN

Chef de projet SCoT : Jane PASSARIEU

Adresse : Place du 6 juin 1944 BP 95801 45058 ORLEANS Cedex

Téléphone : 02 38 78 76 04 fax : 02 38 78 76 00

Courriel : [jpassarieu@agglo-orleans.fr](mailto:jpassarieu@agglo-orleans.fr)

Maître d'œuvre : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise

### **Principales dates**

Prescription : 27 mars 2003

Arrêt du projet : 21 juin 2007

Avis préfet du 21 septembre 2007 sur le projet de SCoT de l'agglomération Orléanaise

Avis d'autorité environnementale du 19 septembre 2007

Approbation : 18 décembre 2008

Conciliation ou contentieux : conciliation avant approbation

Suivi : plusieurs comités de suivi (19 janvier 2011, 06 juillet 2012, 24 mai 2013, ...)

Autre : Document d'Aménagement Commercial en enquête publique en juin 2013

Evolution de la carte des EPCI :

Préparatifs avant la révision du SCoT :

Prescription de la révision du SCot :

### **Principaux chiffres**

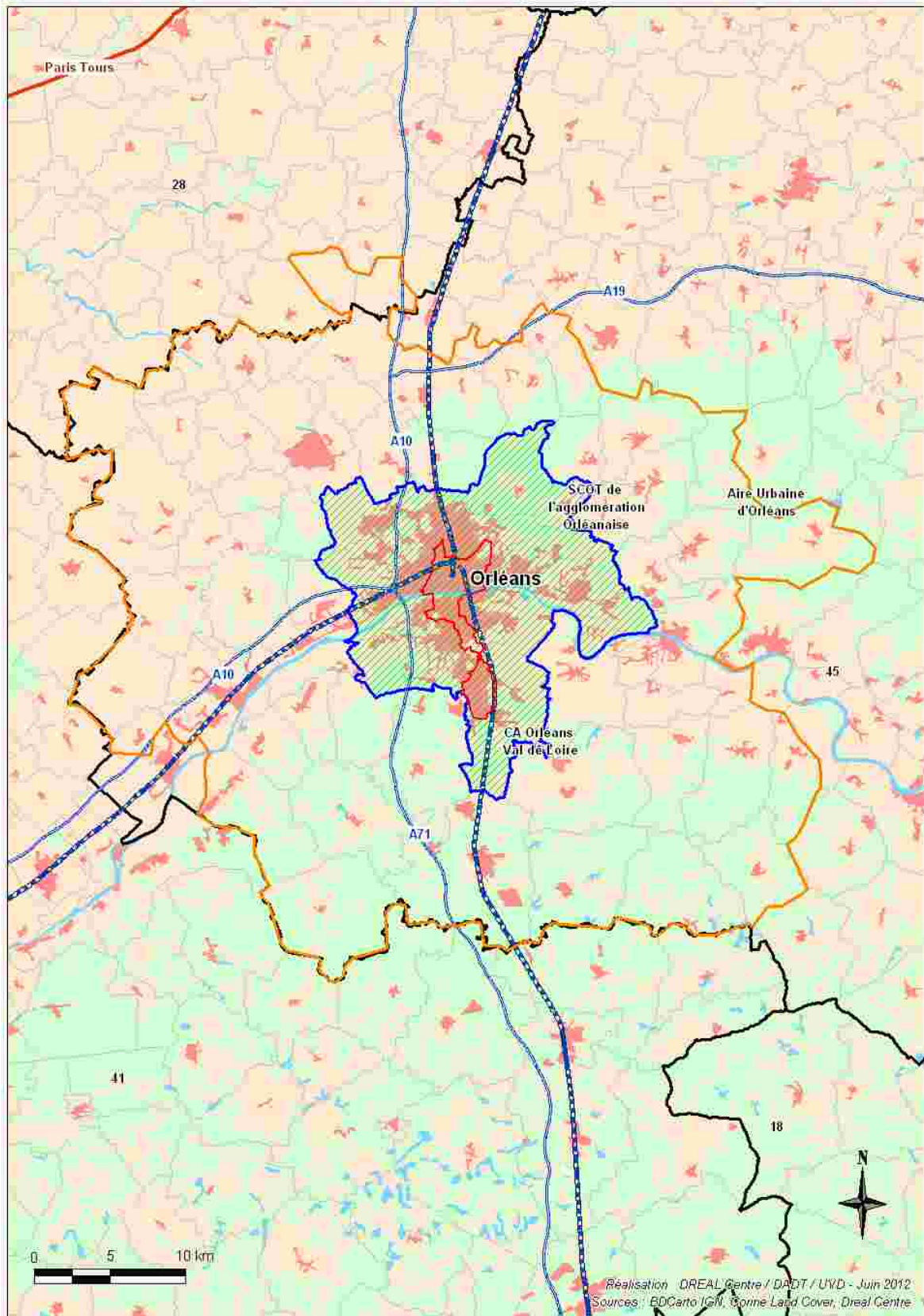
Surface : 324 km<sup>2</sup>

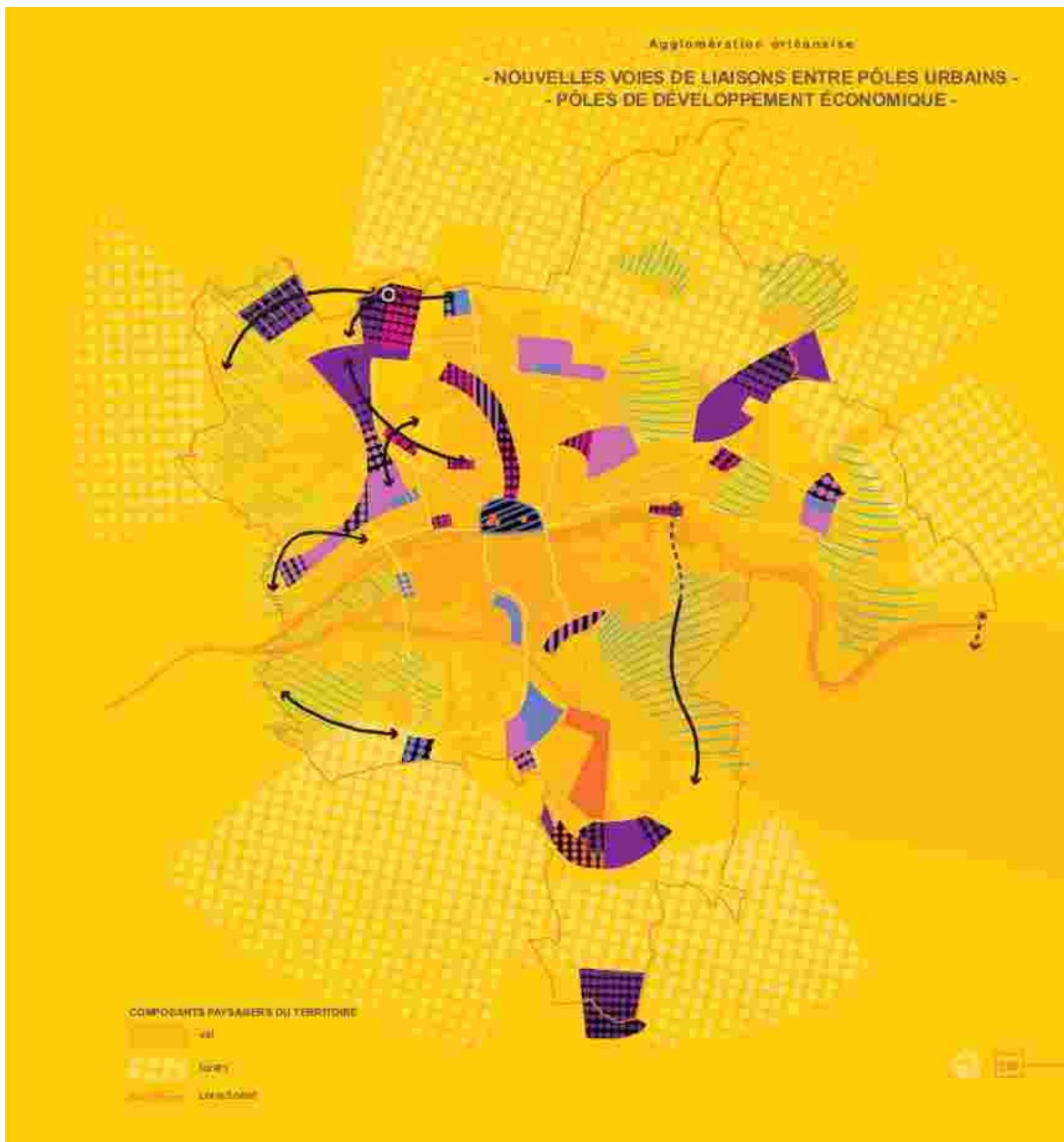
Nombre de communes concernées : 22

Population : 271 754 habitants en 2009 dont 116 490 habitants en commune d'Orléans

Un seul EPCI dans le SCOT : la Communauté d'Agglomération Orléans - Val de Loire

La légende de cette carte figure plus haut page 18.





## **SCoT du Nord-Ouest de la Touraine (2009)**

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Loire Nature Touraine  
Site internet où consulter le SCOT approuvé : [www.paysloirenature.fr](http://www.paysloirenature.fr)  
Président : M. Henry ZAMARLIK  
Chef de projet SCoT : Yves Boulesteix/Mélanie Chapelain  
Adresse : 1, rue serpentine – 37340 Ambillou  
Téléphone : 02 47 28 52 99  
Courriel : [scot.not@orange.fr](mailto:scot.not@orange.fr)  
Maître d'œuvre du SCOT : Agence d'Urbanisme de Tours (ATU)

### **Principales dates**

Prescription du SCOT :  
Validation du périmètre : 5 novembre 2003  
Arrêt du projet : 3 mars 2008  
Avis préfet du 1er juillet 2008 sur le projet de SCoT  
Avis de l'autorité environnementale du 1er juillet 2008  
Approbation : 4 février 2009  
Conciliation ou contentieux : RAS  
Mise à jour ou modification : RAS  
Prescription de la révision du SCOT (prévisionnel le cas échéant) : courant 2015

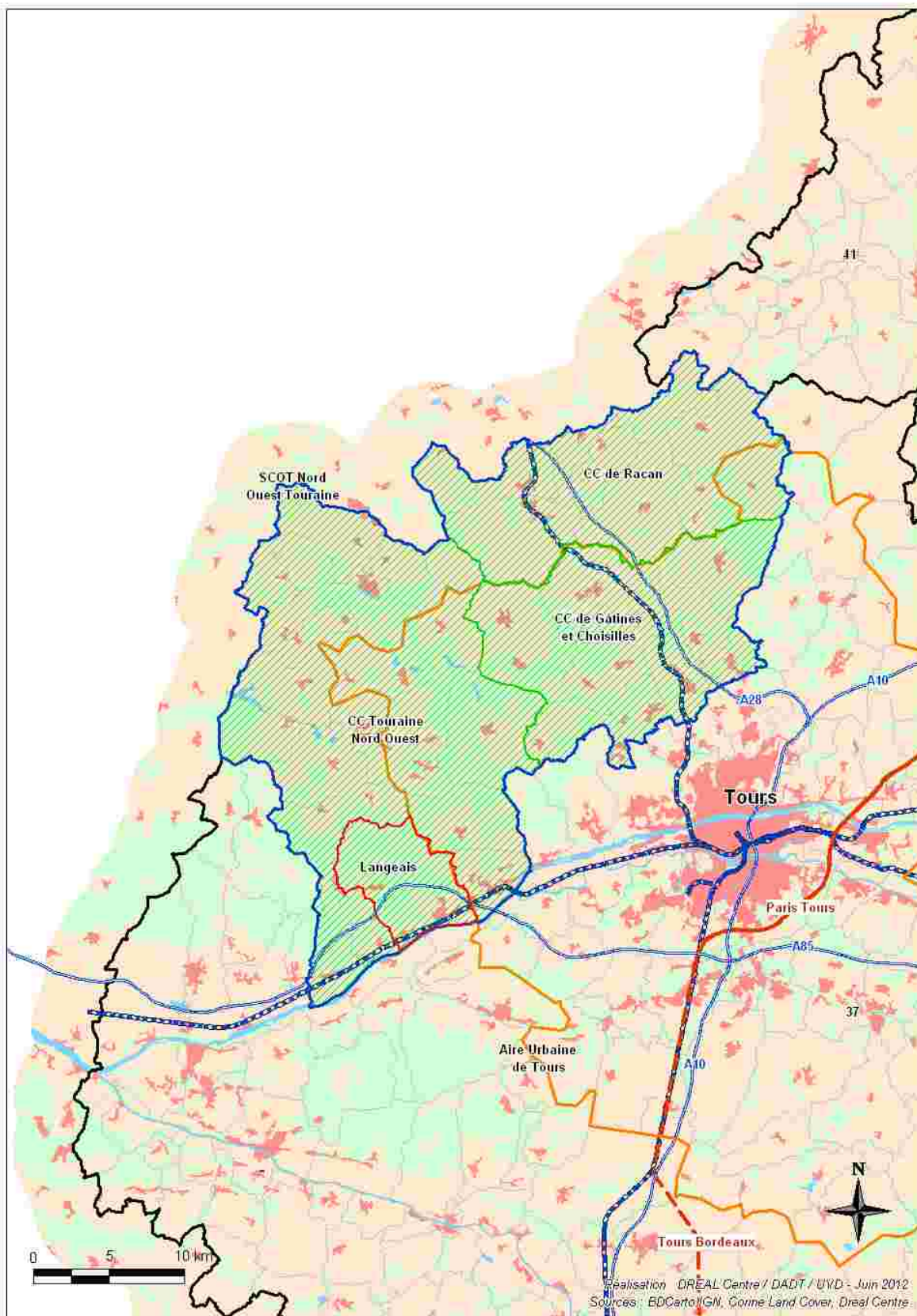
### **Principaux chiffres**

Surface : 1063 km<sup>2</sup>  
Nombre de communes concernées : 43 communes  
Population : environ 43 000 habitants en 2010 dont 4 029 habitants en commune de Langeais.

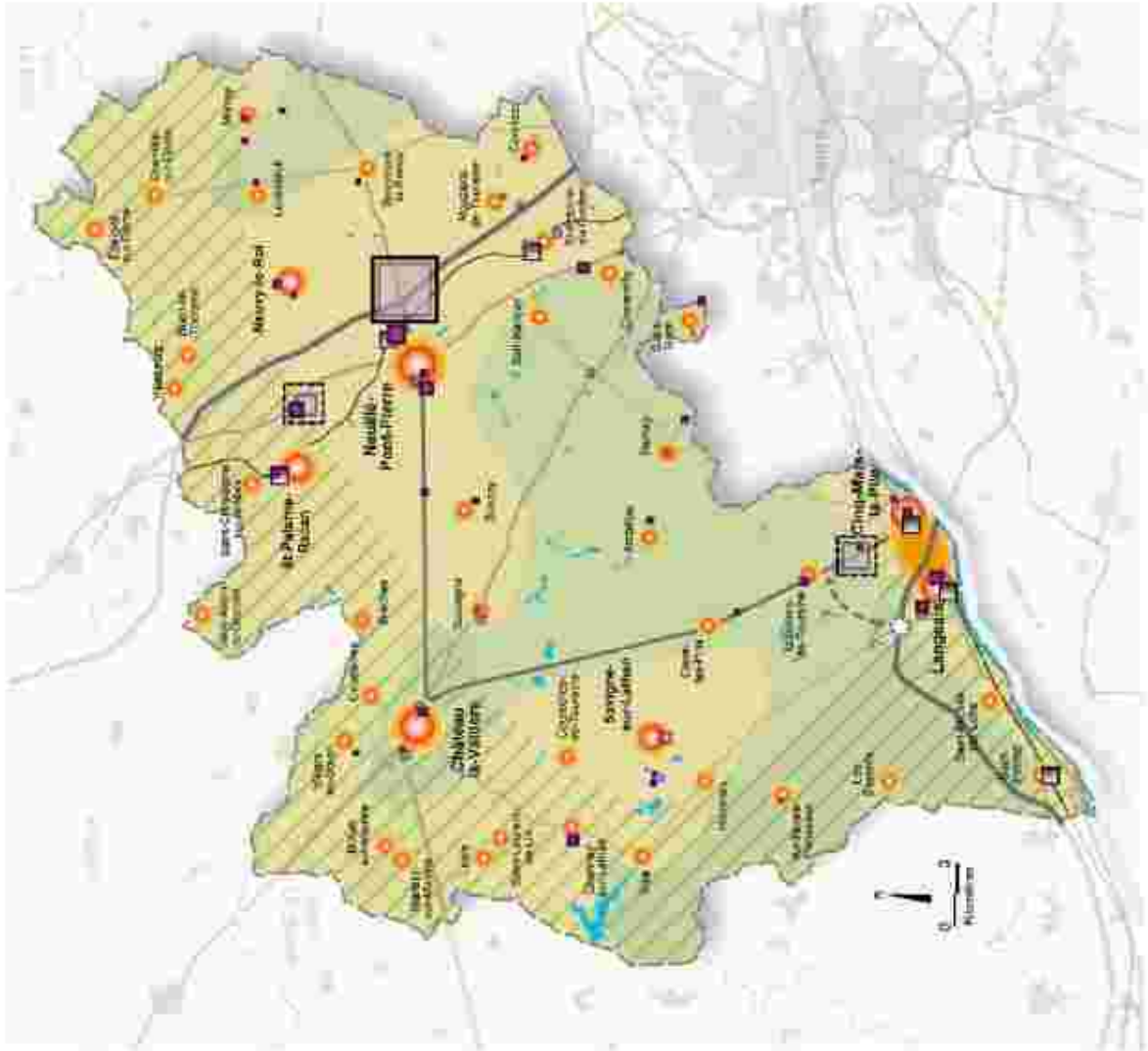
### **Trois EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :**

- Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest (23 communes)
- Communauté de Communes Gâtine et Choisilles (10 communes)
- Communauté de Communes Racan (10 communes)

La légende de cette carte figure plus haut page 18.



## RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE



**Favoriser le maintien et la diversification des activités agricoles et forestières :**

- Espace à fort potentiel productif
- Espace à fort potentiel paysager
- Espace à dominante forestière

**Proposer un nombre suffisant de sites dédiés à l'activité économique, en cohérence avec les infrastructures de transport**

- Zone d'activités existantes
- Zone d'activités en projet
- Site embranchable, d'intérêt national
- Site d'intérêt départemental
- Autoroute
- Voie principale
- Un échangeur pour une meilleure accessibilité du Pays par le plateau
- Voie de contournement du val liée à la réalisation de l'échangeur

**Permettre (ou favoriser) le développement de l'activité économique au sein des tissus mixtes**

- Favoriser un développement privilégié des commerces et des services aux entreprises dans les centres à différents niveaux
- Permettre le développement de petites activités de production et de services, de BTP (artisanat...) dans les tissus résidentiels ou sur de petites zones en continuité des tissus



## **SCoT du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (2011)**

Maître d'ouvrage : Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Site internet où consulter le SCOT approuvé : <http://www.pays-du-pithiverais.fr>

Président : Mme Monique BEVIÈRE

Chef de projet SCoT : Mme Eloïse ELISA

Adresse : 48 bis, faubourg d'Orléans – 45300 Pithiviers

Téléphone : 02 30 38 64 02

Courriel : [scot.pbgp@orange-business.fr](mailto:scot.pbgp@orange-business.fr)

Maître d'œuvre du SCOT : groupement EGIS AMENAGEMENT – SQUARE – TASSILI – LEDJO

### **Principales dates**

Prescription du SCOT :

Arrêt du projet : 15 décembre 2010

Avis préfet du 19 mai 2011 sur le projet de SCoT

Avis de l'autorité environnementale du 23 mai 2011

Approbation : 7 décembre 2011

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT :

### **Principaux chiffres**

Surface : 1 324 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 96

Population : 67 439 hab en 2010 dont 8 804 hab sur la commune de Pithiviers

Huit EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

Communauté de Communes Cœur du Pithiverais

Communauté de Communes Beauce Gâtinais

Communauté de Communes du Malesherbois

Communauté de Communes du Bellegardois

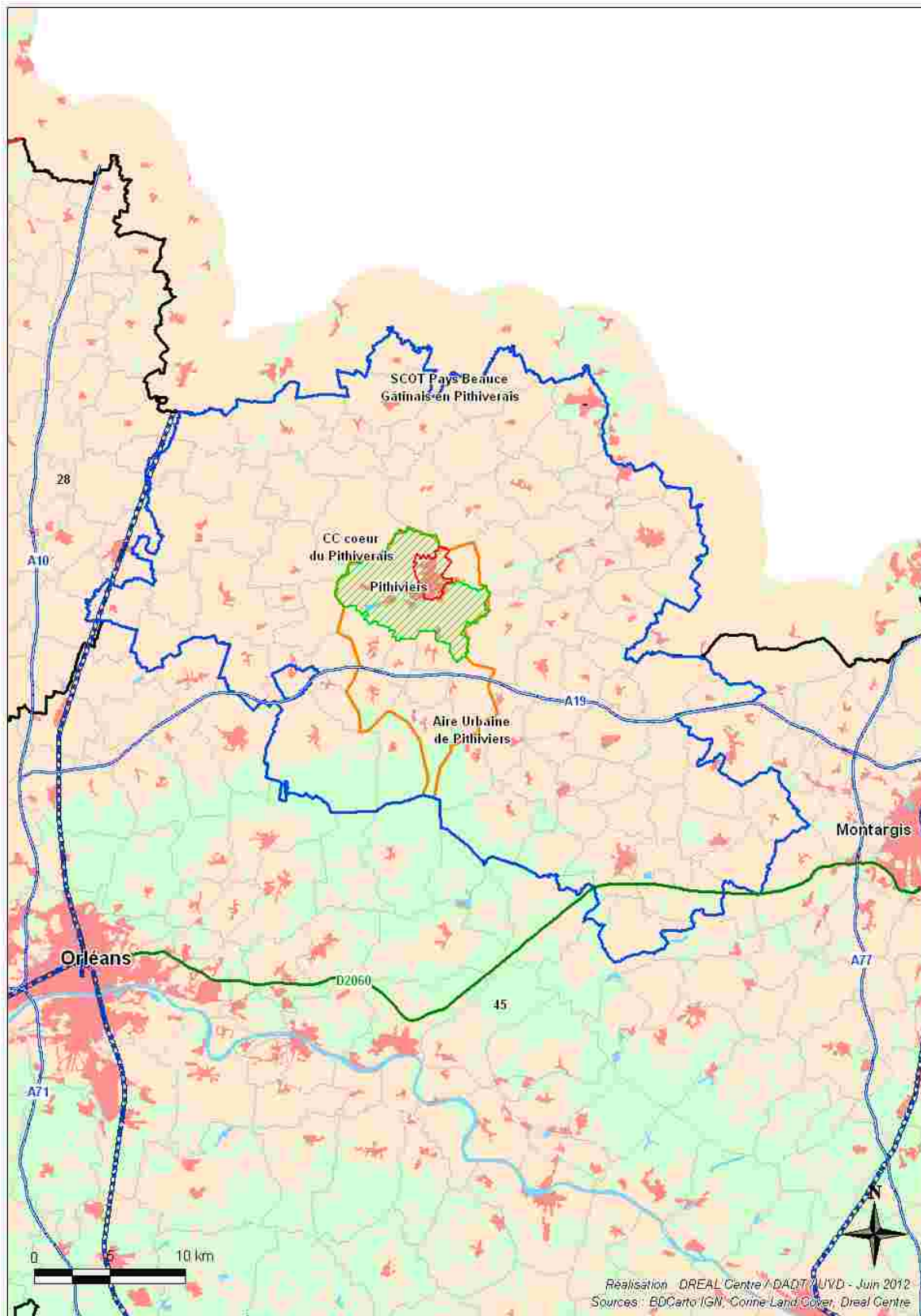
Communauté de Communes Plaine Nord Loiret

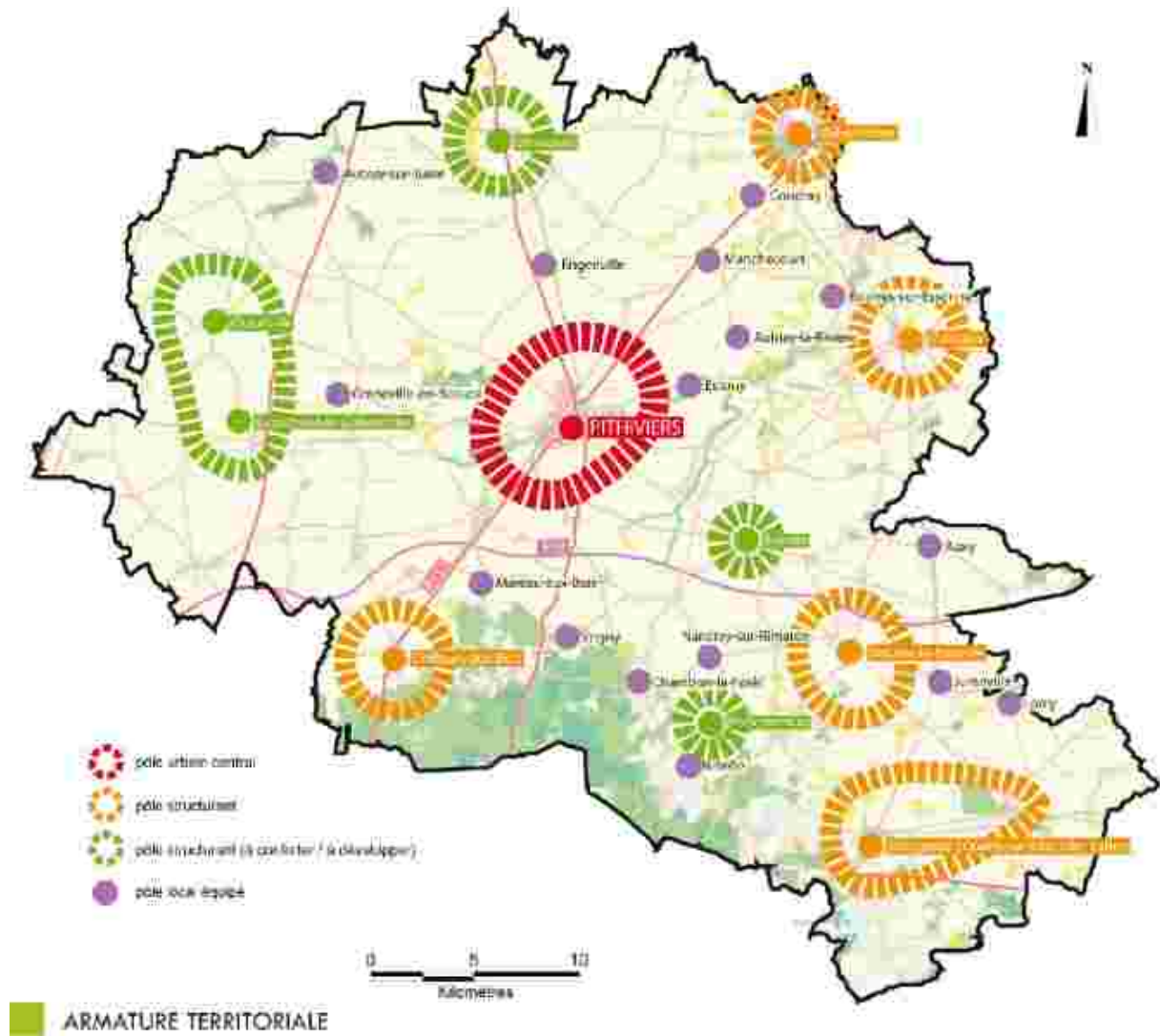
Communauté de Communes du Beaunois

Communauté de Communes des Terres Puiseautines

Communauté de Communes du Plateau Beauceron

La légende de cette carte figure plus haut page 18.





## **SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre (2012)**

Maître d'ouvrage : Le Pays Castelroussin

Site internet où consulter le SCOT approuvé : [www.payscastelroussin.com](http://www.payscastelroussin.com)

Président : Michel BLONDEAU

Directrice : Anne ROGEON

Chef de projet SCoT : Jerémy DESTOUCHES

Adresse : 47 route d'Issoudun – 36130 DEOLS

Téléphone : 02 54 07 74 59

Courriel : [scot@payscastelroussin.com](mailto:scot@payscastelroussin.com) – [direction@payscastelroussin.com](mailto:direction@payscastelroussin.com)

Maître d'œuvre du SCOT :

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 5 mars 2003

Arrêt du projet : 10 janvier 2011

Avis préfet du 27 mai 2011 sur le projet de SCoT

Avis d'autorité environnementale :

Approbation : 29 novembre 2012

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT : délibération du 7 mars 2014.

### **Principaux chiffres**

Surface : 1 152 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 30

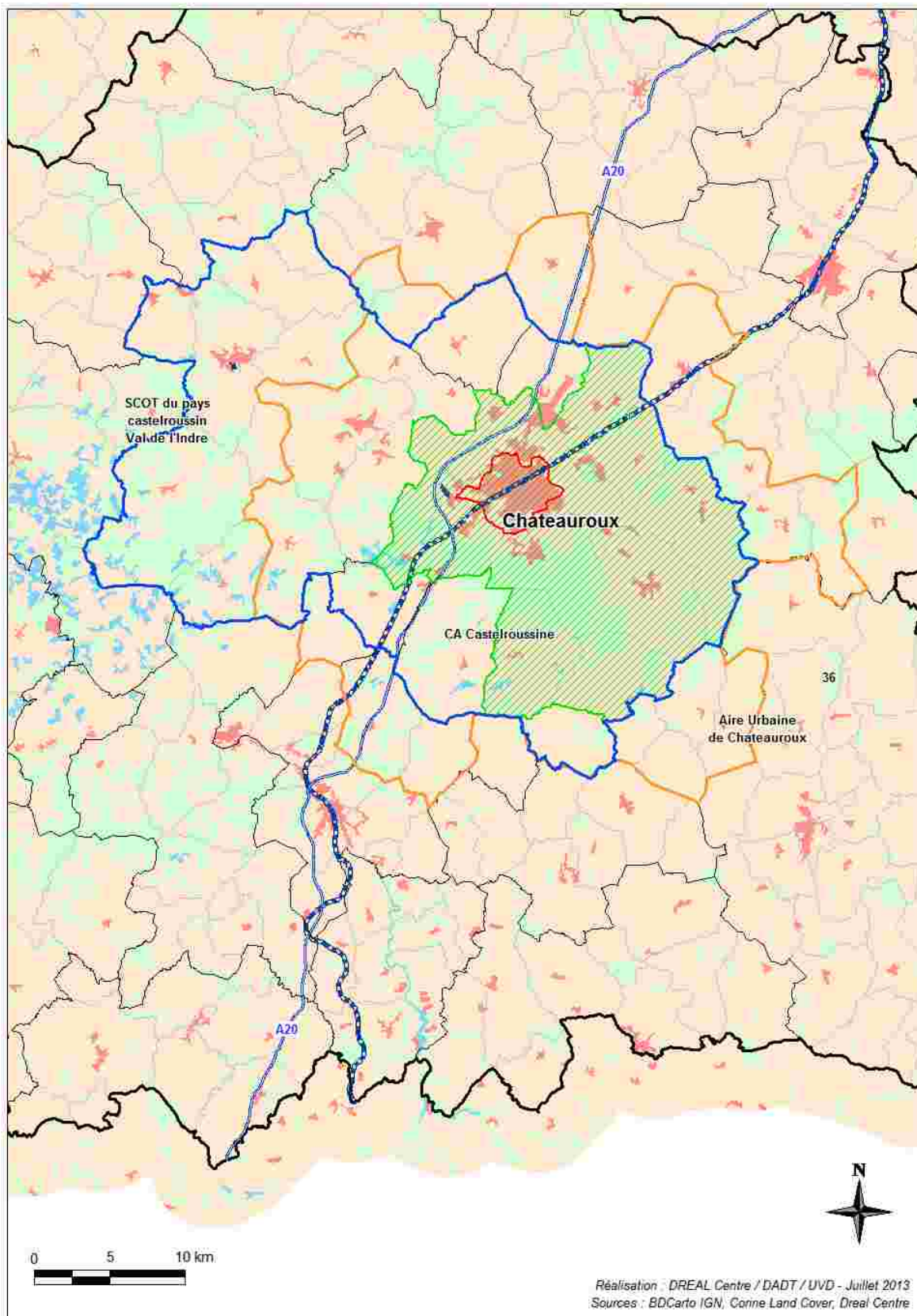
Population : 91 716 habitants en 2013 dont 46 140 habitants en commune de Châteauroux

Deux EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

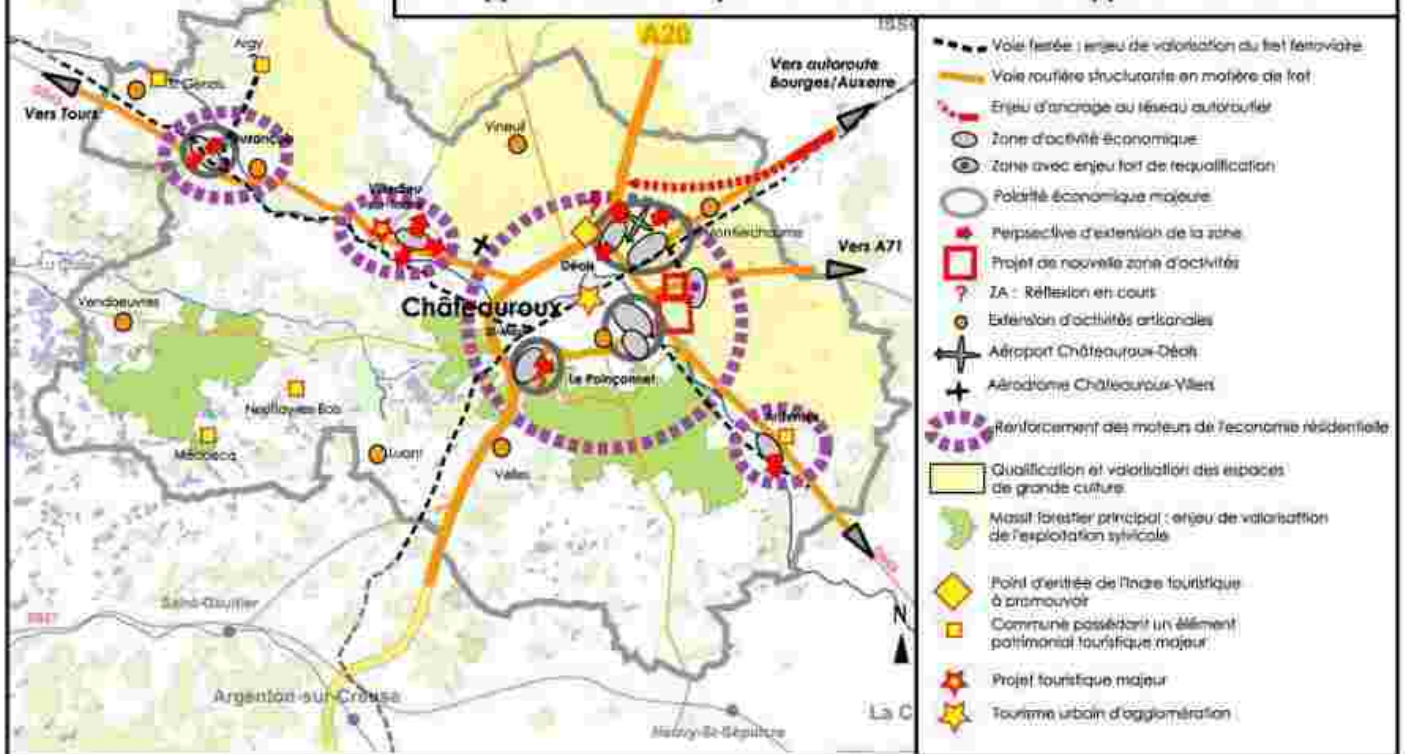
Communauté d'agglomération Castelroussine

Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

La légende de cette carte figure plus haut page 18.



## Traduction territoriale du défi 2 : "Renouveler les dynamiques d'un développement économique durable en valorisant les opportunités locales "



## **SCoT de l'agglomération Berruyère (2013)**

Maître d'ouvrage : SIRDAB

Site internet où consulter le SCOT approuvé : <http://www.sirdab.fr/>

Président : Alain TANTON

Chef de projet SCoT : Carole Albouze Chargée de Mission

Adresse : Bourges Plus 23-31 Boulevard Foch BP 500 18023 BOURGES CEDEX

Téléphone : 02 46 47 02 33

Courriel : [c.albouze@agglo-bourgesplus.fr](mailto:c.albouze@agglo-bourgesplus.fr)

Maître d'œuvre du SCOT : CITADIA

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 17 mars 2006

Arrêt du projet : 1er octobre 2012

Avis préfet du 14 janvier 2013 sur le projet de SCoT

Avis d'autorité environnementale du 22 janvier 2013

Approbation : 18 juin 2013

Conciliation ou contentieux :

Mise à jour ou modification :

Prescription de la révision du SCOT :

### **Principaux chiffres**

Surface : 1 498 km<sup>2</sup>

Nombre de communes concernées : 60

Population : 150 129 habitants en 2007 dont 70 828 habitants en commune de Bourges.

Six EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

Communauté de Communes des Terres d'Yèvre : 3 communes

Communauté de Communes en Terres Vives: 11 communes

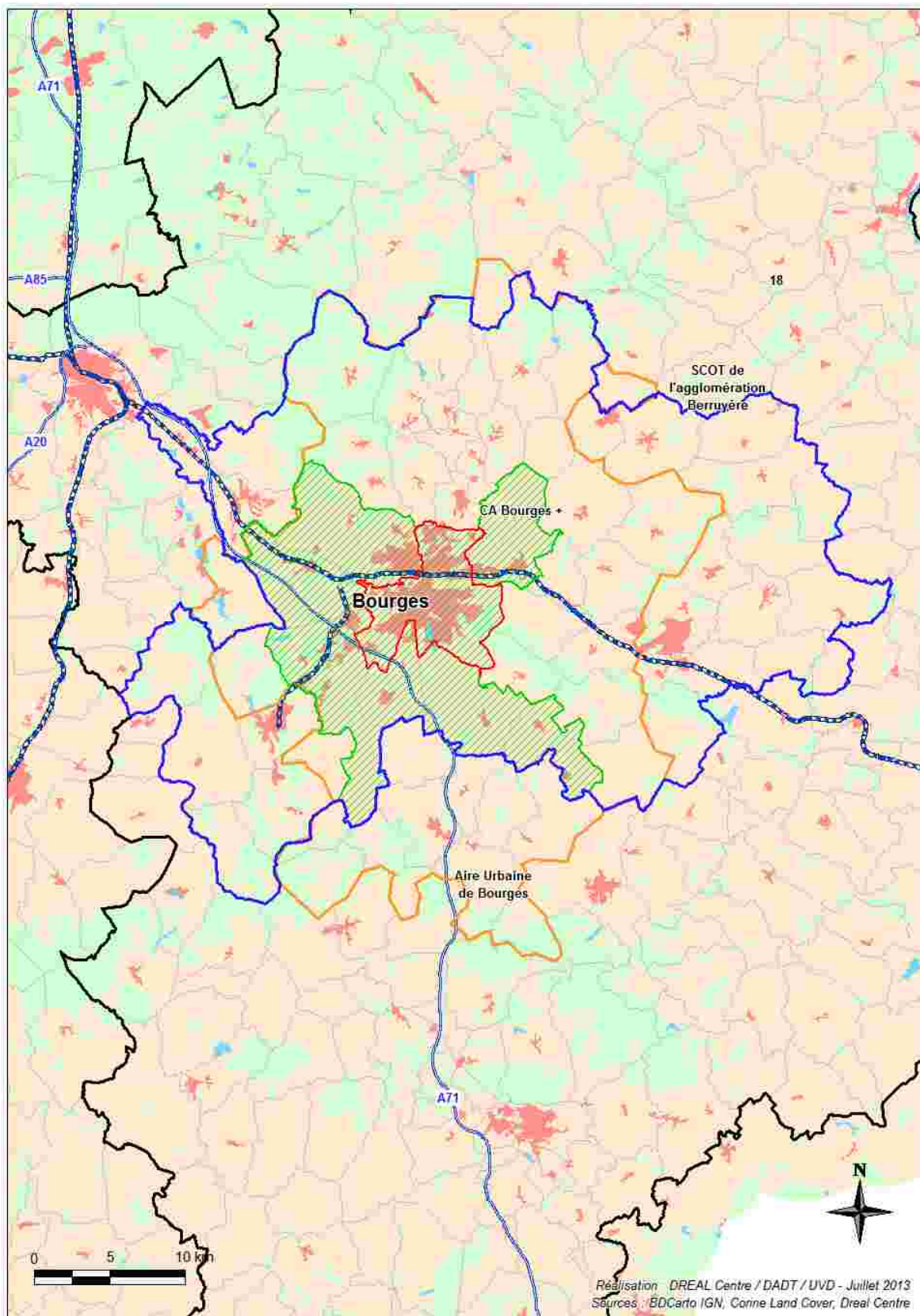
Communauté de Communes de la septaine : 17 communes

Communauté d'Agglomération de Bourges : 14 communes

Communauté de Communes FerCher Pays Florentais : 7 communes

Communauté de Commune Terroir d'Angillon: 8 communes

La légende de cette carte figure plus haut page 18.





## AXE 2 : CONSTRUIRE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

### Priorité 1 : Consolider l'économie locale à partir des savoir-faire locaux et des nouvelles pistes de croissance

- Mettre en valeur les pôles d'excellence dans le cadre d'une stratégie globale et promouvoir les projets innovants
- Mettre à profit les projets d'amélioration de l'accessibilité du territoire (LGV POCL)

### Priorité 2 : Organiser l'accueil économique dans un maillage équilibré du parc d'activités

- Affirmer le rôle de moteur économique du pôle aggloméré de Bourges
- Renforcer l'attractivité des zones d'activités économiques et artisanales existantes des différents pôles
- Privilégier les extensions et création de ZAE à proximité des pôles ferroviaires et des axes structurants, en s'appuyant sur l'armature urbaine existante
- Favoriser l'accès aux emplois et au commerce dans les communes rurales

### Priorité 3 : Structurer et renforcer l'activité commerciale et artisanale de l'ensemble du territoire

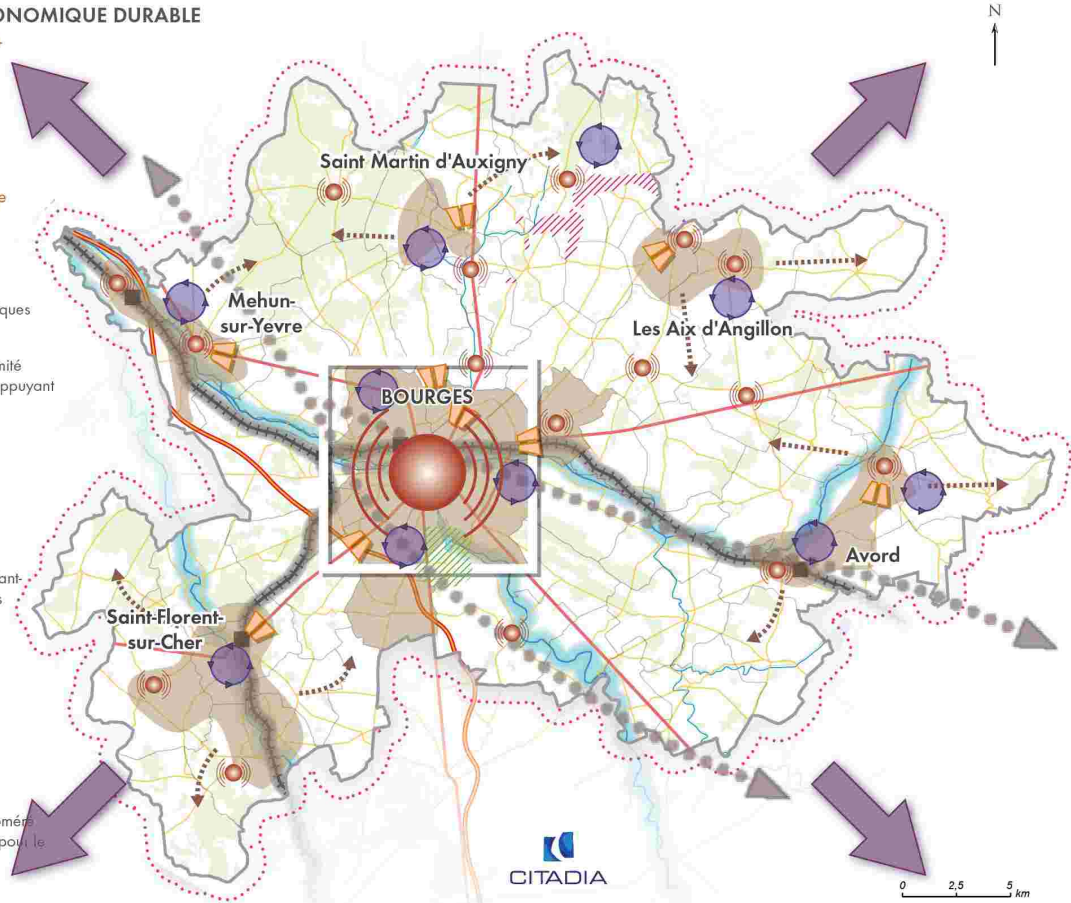
- Garantir la qualité des entrées de ville
- Renforcer les centralités existantes et favoriser l'implantation des petits commerces dans les zones urbaines

### Priorité 4 : Préserver et valoriser l'outil agricole en tant que composante économique forte du territoire

- Préserver particulièrement les zones AOC et viser la complémentarité entre milieu urbain et agricole

### Priorité 5 : Développer la filière touristique pour l'image de l'agglomération berruyère et du Cher

- Valoriser le patrimoine local en relais du pôle aggloméré de Bourges et s'appuyer sur la trame verte et bleue pour le développement du tourisme et des loisirs



## **SCoT de l'agglomération Tourangelle (2013)**

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourelle -SMAT  
Site internet où consulter le SCOT approuvé : [scot-agglotours.fr](http://scot-agglotours.fr)  
Président : Christian GATARD  
Chef de projet SCoT : Frédéric TALLOIS  
Adresse : 60 avenue Marcel DASSAULT CS 30651 37206 TOURS Cedex 3  
Téléphone : 02 47 80 11 62  
Courriel : [f.tallois@agglo-tours.fr](mailto:f.tallois@agglo-tours.fr)  
Maître d'œuvre du SCOT : Travail avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre d'un programme partenarial et prestataires par le biais d'études

### **Principales dates**

Prescription du SCOT : 07 juillet 2005  
Arrêt du projet : 25 janvier 2013  
Avis préfet du 24 avril 2013 sur le projet de SCoT  
Avis d'autorité environnementale du 13 mai 2013  
Approbation : 27 septembre 2013  
Conciliation ou contentieux :  
Mise à jour ou modification :  
Prescription de la révision du SCOT :

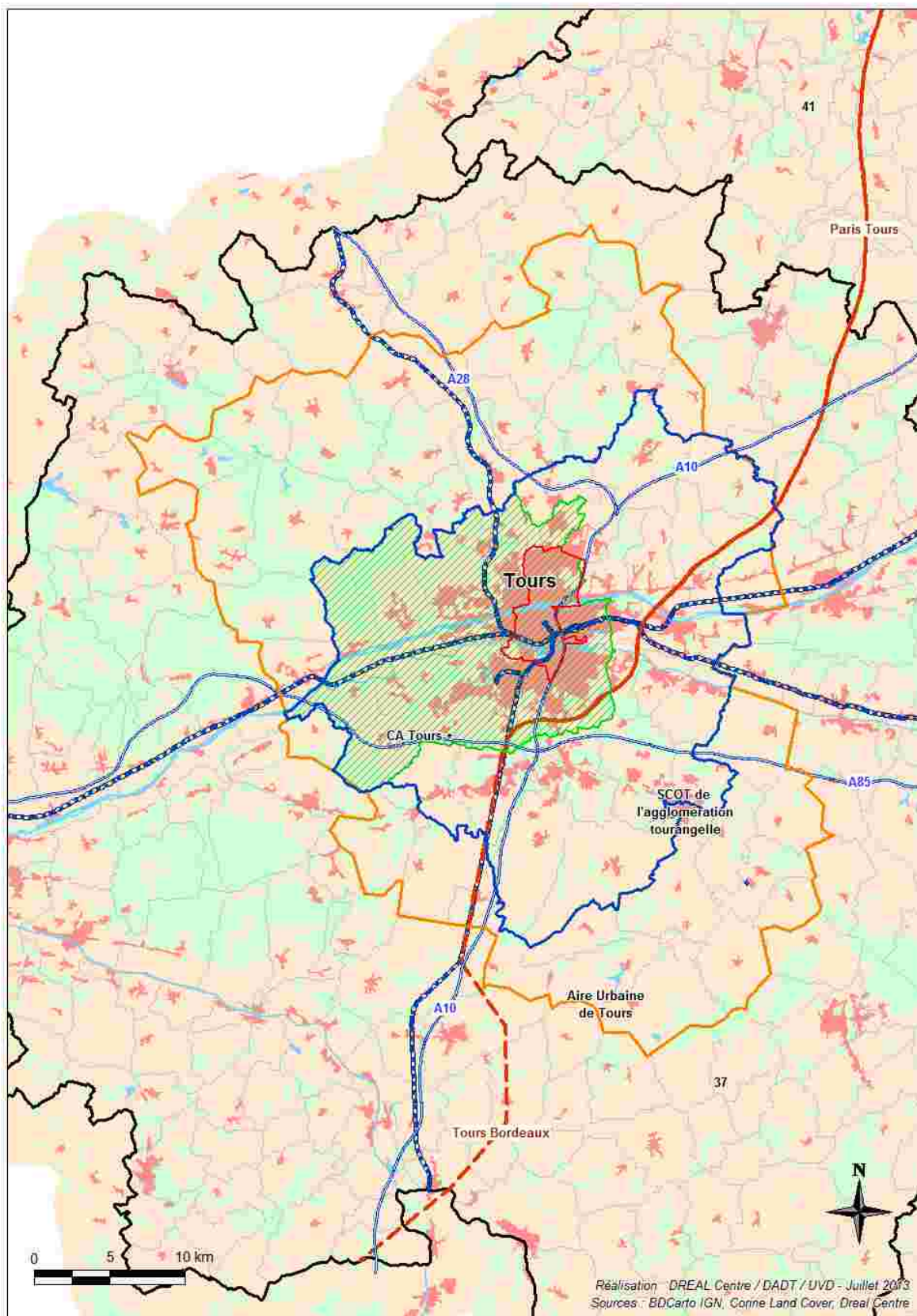
### **Principaux chiffres**

Surface : 830 km<sup>2</sup>  
Nombre de communes concernées : 40  
Population : 360 000 habitants en 2010 dont 140 000 habitants en commune de Tours.








Quatre EPCI dans le SCOT au moment de l'approbation du SCOT :

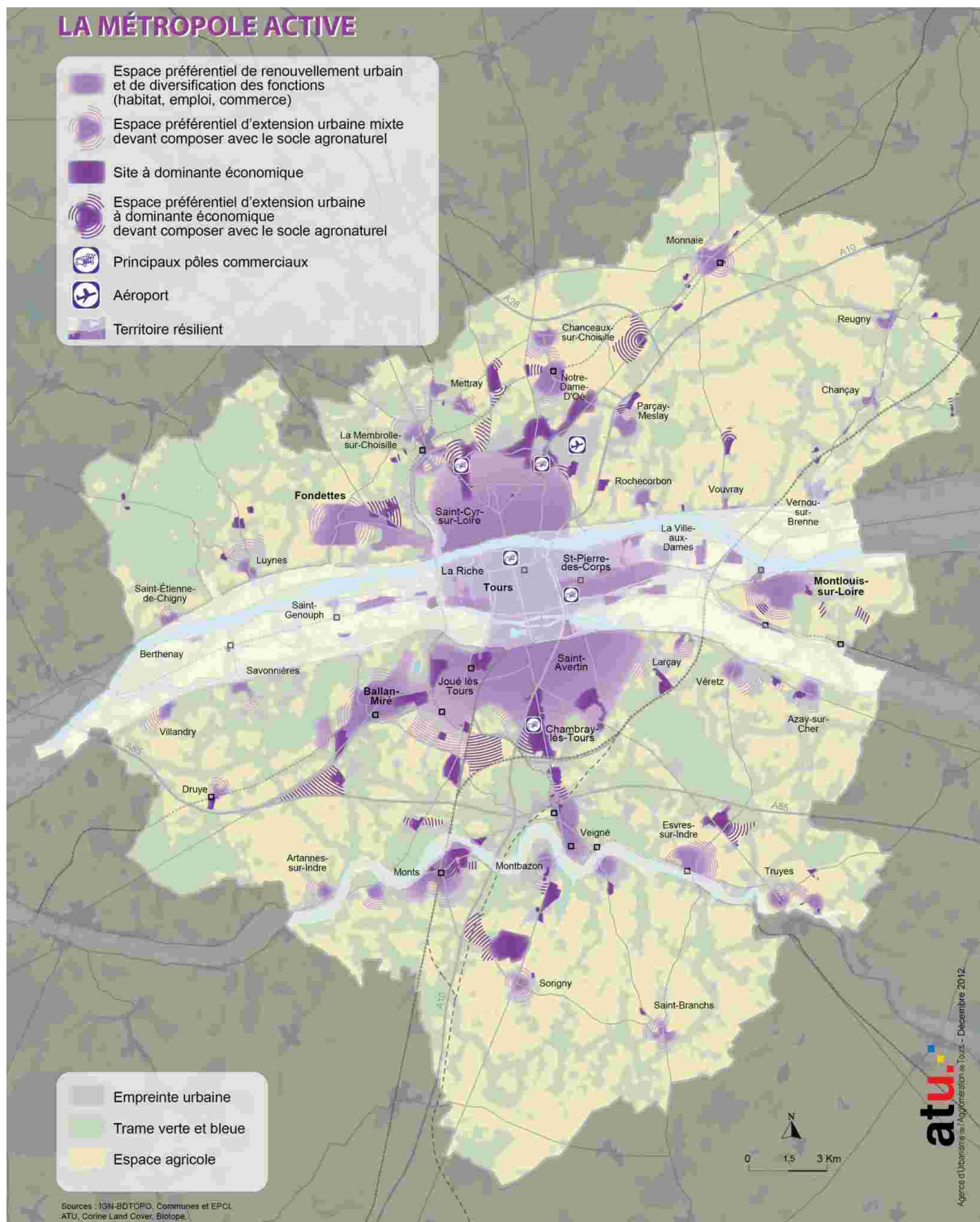
- Communauté d'Agglomération Tour(s)plus
- Communauté de Communes de l'Est Tourangeau (CCET)
- Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI)
- Communauté de Communes du Vouvrillon

La légende de cette carte figure plus haut page 18.



## LA MÉTROPOLE ACTIVE

-  Espace préférentiel de renouvellement urbain et de diversification des fonctions (habitat, emploi, commerce)
-  Espace préférentiel d'extension urbaine mixte devant composer avec le socle agronaturel
-  Site à dominante économique
-  Espace préférentiel d'extension urbaine à dominante économique devant composer avec le socle agronaturel
-  Principaux pôles commerciaux
-  Aéroport
-  Territoire résilient



Sources : IGN-BD1000, Communes et EPCL, ATU, Corine Land Cover, Biotape.

atuu  
Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours - Décembre 2012

Rappel : ce catalogue des SCOT approuvés en région Centre décrit la situation fin 2013.

Quelques avertissements utiles figurent page 15.

Pour toutes suggestions, actualisations et corrections,  
merci de contacter la DREAL Centre

au 02 36 17 45 91.

ou via [club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)